L. Marchand 2

La Minerve.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXVII. EDITION QUOTIDIENNE, MONTREAL, B.-C., MERCREDI MATIN 14 SEPTEMBRE 1864 No 5.

LA MINERVE,
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
DUVERNAY, FRERES,
RUE ST. VINCENT, No. 10.

EDITION QUOTIDIENNE,
PRIX - - - $6 PAR ANNÉE.

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE,
PRIX - - - $4 PAR ANNÉE.

EDITION HEBDOMADAIRE,
PRIX - - - $2 PAR ANNÉE.

PAYABLE D'AVANCE.

MAGASIN DE FERRONNERIES
Enseigne du Marteau,
AU No. 112, RUE ST. PAUL, COIN DE LA PLACE JACQUES-CARTIER.

Ferronneries et Poeles,

LE NOUVEAU POELE DE CUISINE "CANADA" pour charbon et bois, original et patenté. Il a été coulé expressément pour le Marché de Montréal. Un poêle des plus économiques, prenant la place des "STEWARD" "imitation STEWARD" et TRIUMPH, ainsi que "EMPIRE" "VICTOR"

G. LEPAGE.
31 mai 108

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI de JEUDI, le 15 du courant, pour la construction et livraison de TROIS PORTES d'ECLUSES A VENTAUX sur le CANAL DE CARILLON.

On pourra voir les Plans et Spécifications à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine, à Montréal, où l'on pourra aussi avoir des formules de soumissions imprimées.

Chaque soumission doit contenir la signature de deux personnes responsables domiciliées en cette province, voulant se porter cautions pour la due exécution de l'ouvrage.

Les soumissions doivent être endossées "Soumissions pour Portes d'Ecluses sur le Canal de Carillon."

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
Québec, 1er septembre 1864. 3

BOIS.

JORDAN & BERNARD, Marchands de Bois, Coin des rues Craig et St. Denis, et Coin des Rues Sanguinet et Craig, et sur le Quai en arrière de l'Eglise Bonsecours, Montréal, offrent en vente un grand assortiment de Planches de Pin de 3 pouces, 1re, 2nde., et 3me, qualité et Douves bonnes et communes. Aussi, Planches 1¼ pouce, 1re., 2nde., et 3me, qualité, Madriers 1 et 1½ pouce, différentes qualités, Colombages, toutes grandeurs, bonnes et communes, que l'on a vendre à prix modérés 45,000 pieds de Cèdre.

JORDAN & BERNARD,
mai—98—tmk 35, Rue St. Denis.

NOUVELLEMENT DEBARQUES
DU
VIVID

EN A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS,
200 tonnes Melasses choisies pour le detail,
—AUSSI—
PAR LE "GLEN,"
Huile de Morue en barils
Rum de la Jamaique en tonnes
Grande Morue de table en qrts
J. TIFFIN & FILS.
16 aout m 140

AVIS.

LES Créanciers des Soussignés, JACQUES GUILLAUME REMY et SAMUEL RICHARD DOMINIQUE, associés ensemble sous la raison de REMY ET CIE, sont notifiés de s'assembler au Magasin et Place d'Affaires de la dite Société, No. 46, RUE BLEURY, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-NEUVIEME jour de SEPTEMBRE 1864, à DEUX heures de l'Après-midi, afin de recevoir un état de leurs affaires individuellement et comme associés ensemble sous la raison de REMY ET CIE., et pour nommer un Syndic à qui ils pourront faire une assignation d'après l'acte ci-dessus.

Rue Bleury, No. 46.
J. G. REMY,
S. R. DOMINIQUE.
6 sept. 1864.—149 dsk

LIVRES NOUVEAUX

Cours de Conférence sur la Religion, par l'Abbé A. F. Rua, 2e édition augmentée de 20 nouvelles Conférences, 3 gros vols. in-12 broché	$2.50
Lettres sur la vie d'un nommé Jésus, par Loyseau, in-12 br	0.50
Cours de Pédagogie, par Rendu, in-18 cartonné	0.40
Le Langage des Fleurs illustré in-12 bro.	0.50
Traité élémentaire de Physique et de Météorologie, par A. Garot, in-12 relié	2.25
Dictionnaire classique universel Français, historique, biographique, mythologique, géographique et étymologique, par Th. Bénard, gros vol. in-18 relié	0.80

En vente chez
CHARLES PAYETTE,
25 août—144 142, Rue St. Paul.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

AVIS est par le présent donné que le SEPTIEME VERSEMENT de DIX par CENT sur le CAPITAL SOUSCRIT de LA BANQUE JACQUES-CARTIER, sera PAYABLE au BUREAU de la BANQUE, du 1er au 15 OCTOBRE prochain.

Avis est de plus donné que, le Bureau de Direction ayant résolu de faire souscrire la balance du Capital autorisé de la Banque, chaque actionnaire aura le privilége d'obtenir au pair, sa quote part de nouvelles actions, en se présentant à la Banque, entre le 1er et le 15 octobre prochain, et en signant les documents nécessaires. Un versement de dix par cent devra être payé sur ces nouvelles actions lors de la souscription, et après le 15 octobre, les actions qui n'auront pas été prises par les actionnaires seront vendus pour le compte de la Banque.

Par ordre,
H. COTTÉ,
Caissier.
Montréal, 3 septembre 1864 s# 148

Marchandises Seches.
J. B. MARION,
Successeur de
J. L. BEAUDRY, Ecr.,
No. 130, Rue Notre-Dame.

VIENT de recevoir un grand assortiment de Marchandises Sèches, INDIENNES, COTTON, SOIRIE, FLANNELLE, DRAP, et toute espèce de petites Merceries etc, etc.
2 Sept. 1864.

MAGASIN DE MEUBLES.
ADOLPHE BELANGER,
EBENISTE,
No. 63, — RUE SAINT-LAURENT, — No. 63,
Entre les Rues Vitré et Lagauchetière.

Tables, Sofas, Lavemains, Chaises de Salon et Berçantes, Couchettes Françaises et de toutes autres descriptions, Commodes, Buffets de Salle, Chiffonniers et Miroirs, en acajou et en noyer noir, &c, &c., en grande quantité et toujours prêts à être examiné comme spécimens.

Matelas en Crin, Traversins et Oreillers.

Les ordres sont remplis fidèlement et exécutés dans le plus court délai.

On est toujours heureux d'avoir une visite des acheteurs

Prix très-modérés.
1 septembre. 1

On a besoin

AUX Tanneries des Rolland d'un jeune homme qui désirerait se livrer à l'Enseignement, pour agir comme Assistant, dans une Ecole Française. S'adresser franc de port à
M. F. X. HETU,
5 sept. 1864.

MATT. JANNARD,
Nouvelle Manufacture Canadienne
DE
CERCUEILS,

COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT
MONTREAL.
CERCUEILS EN METAL, ACAJOU, NOYER NOIR, PIN ET BOIS BLANC.
PRIX MODERES

Ordre reçu avec reconnaissance et exécuté avec promptitude.

Seule Maison Canadienne-Française sur un aussi grand pied.

Résidence au-dessus du magasin.

le tps

MR. M. JANNARD, vient d'arriver de New-York où il a fait achat d'un grand nombre de bois de prix pour Cercueil et a été nommé agent pour les Cercueils en fer battu et Zinc.
2 Sept. 1864.

FROMAGE DE GRUYERE.

VENANT d'être reçus et à vendre les différens FROMAGES ANGLAIS recherchés, des qualités ci-dessous :

Chescher, Chedda
Queen's Arms, Pine Apple,
—Aussi—
Fromage Américain, de différentes fromageries
—Enfin—
Fromage de Gruyère, tout frais, et d'une qualité tout à fait supérieure.

BRUNEAU, NADEAU & CIE.,
No. 46, Rue Notre-Dame.
21 no 28

VIN DE MESSE,

APPROUVÉ par Sa Grandeur l'Evêque de Montréal, venant directement de la Maison LACOMBE, de Bordeaux.
A vendre par
C. MELANÇON,
No. 101, Rue St. Paul.
9 juin tmk 112

GRANDE
ASSURANCE ANGLAISE
DITE
NORTH BRITISH
MERCANTILE FIRE AND LIFE
INSURANCE COMPANY.
ETABLIE EN 1809.

CAPITAL :
Douze Millions de Piastres.

Accumulation de Fonds, Dix Millions de Piastres et plus.
Revenu annuel, Deux Millions de Piastres et plus.

ETABLISSEEENT DE LA BRANCHE CANADIENNE.
OFFICIERS :
DIRECTEURS - GERANTS :
D. Lorn MacDougall, Ecr | Ths. Davidson Ecr
DIRECTEURS ORDINAIRES :
Hon. L Renaud, M.C.L | Hon. T. Ryan M.C.L
Hon. John Rose, M.C.L | J. Law, Ecr., Marchand
C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant du Grand Tronc, dont tous sont Actionnaires
H. J. JOHNSON, Secrétaire-Local

Cette Compagnie offre toutes les garanties pour l'Assurance contre le Feu.

Il y a au-delà de 20 modes pour assurer sa vie. Il y a le système de Demi-Premium, de la Double Assurance, &c., &c., et le système de Dots. Tout père de famille peut assurer ses enfants en payant à cette Compagnie, en un certain nombre d'années, le montant pour lequel il veut assurer ses enfants, lequel leur sera payé par la Compagnie à l'âge de 21 ans, et si dans l'interval l'enfant meurt, la Prime déjà payée est remise à l'assureur.

Le Bureau des Directeurs à Montréal a plein pouvoir de régler les pertes.

On pourra se procurer des Formes de propositions et toutes autres informations, en s'adressant au BUREAU GENERAL—Nos, 2, 4 et 5 A LA BOURSE.

MACDOUGALL & DAVIDSON
Agents Généraux pour le Canada
P. R. FAUTEUX,
SOUS-AGENT.
2 sept

F. D THERIAULT,
MEDECIN ET CHIRURGIEN,
49, RUE VISITATION,
Consultation à toute Heure.
99 oe 1863

BUREAU DE POSTE.

Montréal 27 juin 1864.

Arrivée et Départ des Malles de

	DUES	[illegible]
Québec par Railroad	7.00 am	7.00 pm
Route de la Rive Nord	8.00 am	2.30 pm
Sorel Trois-Rivières &c, par Vapeurs	7.00 am	6.30 pm
Canada C Train jour (1)	10.45 pm	6.45 am
Canada O Train nuit (2)	9.00 am	7.00 pm
Laprairie	9.30 am	2.45 pm
St. Jean, C E, Napierville et Clarenceville	9.30am	7.30 am 2.45 pm
New-York, Boston, Buffalo Troy, &c	9.20 am 11.00 pm	2.45pm
St. Hyacinthe, Melbourne et Island Pond....(3)	7.00 am 1.15 pm	7.30 am 1.15 pm
Portland....(4)	7.00 am	1.15 pm
Chateauguay, Beauharnois et Huntingdon	6.30 pm	6.00 am
Lachine	5.15 am 6.15 pm	6.00 am 2.00 pm
St. Rémi, Hemmingford et Plattsburg	10.45 am	2.00 pm
Chambly	11.00 am	7.00 am 2.15 pm
Longueuil et Contrecœur	10.30am	7.30 am 2.45 pm
St. Laurent, St. Eustache Ste. Scholastique, &c	6.30 am	7.00 am
Ste. Rose, Ste. Thérèse et St Jérome	2.00 pm	7.00am
Rigaud, Carillon, Grenville et tous les Bureaux sur la route d'Ottawa par Vapeurs	5.00 pm	6.00 am
Terrebonne, New-Glasgow	5.00pm	7.00 am
St. Jean, N. B. Halifax et l'Ile du P Edouard, viâ Portland, Mercredis et Samedis	7.00am	2.15pm
Dito tous les quinze jour de Boston	0.00am	6.00 am
Sault Ste. Marie &c. viâ Toronto, tous lee Mardis	00.00	5.30 pm

[1] Sacs du Conducteur ouverts jusqu'à....7.25 a m
[2] do do ....8.00 p m
[3] do do ....8.10 a m & 1.40 p m
[4] do do ....3.30 p m

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des Malles.

Toutes les Malles ci-dessus (excepté celle de St. John N. B., partent tous les jours excepté le dimanche.

BEAUTE ET JEUNESSE ETERNELLES

REPARATEUR UNIVERSEL
DE LA
CHEVELURE
ET
ZYLOBALSAMUM,
(Eau Lustrée pour la Coiffure,)
DE
MME. S. A. ALLEN,

Les Grandes Préparations sans [illegible] pour Réparer, Fortifier, Embellir et Parer la Chevelure.

Elles la rendent douce, soyeuse et lustrée, et la contraignent à prendre le pli que l'on désire : elles nettoient le cuir chevelu, arrêtent la chute des cheveux, et leur donnent une couleur saine et naturelle.

Le Reparateur ne manque jamais de rendre aux Cheveux Gris leur Couleur native de Jeunesse.

Il n'est pas une Teinture, mais il agit sur les tissus des cheveux, et leur distribue la nourriture naturelle qu'ils demandent, et en produit la même quantité vivace et luxuriante que dans la jeunesse. La toilette d'une dame n'est pas complète sans le Zylobalsamum, ou Eau Lustrée pour la Coiffure. Il nettoie la chevelure, lui donne des parfums embaumés, et convient également aux jeunes et aux vieux.

Pour les Dames et les Enfants dont les cheveux ont fréquemment besoin de toilette, le Zylobalsamum n'a pas d'égal.

LE REPARATEUR REPRODUIT.
LE ZYLOBALSAMUM
Cultive et Embellit.
DÉPÔT PRINCIPAL :
198 et 200 Greenwich St., New York, Etats-Unis,
ET EN VENTE A
Montréal, Québec, Toronto et autres Villes du Canada.

J. B. Brousseau,
AVOCAT,
No. 30, Rue St. Gabriel.
Montréal 1er septembre 1863 ak143

CHS. ALB. VILBON,
AVOCAT
No. 40, Petite Rue St. Jacques et Village St Jean-Baptiste, Place Fauteux, 86.
14 mai 102

QUINCAILLERIES, POELES, &c.
SANCER & FRERE
COIN DES
RUES SAINT-PAUL & SAINT-GABRIEL.

LES Soussignés auront toujours en mains un Assortiment complet et bien assorti de Ferronneries et Quincailleries et de toutes sortes d'OUTILS pour Entrepreneurs, Menuisiers, Charpentiers, &c., POELES de CUISINE de toutes sortes, entr'autres le "Victor," le "Queen's Choice," et le "Pearl," qui, tous, donnent entière satisfaction ; Peintures de toutes couleurs, Huiles, Vernis à Meubles et à Voitures, Therébentine, ainsi que Vitres de toutes grandeurs et coupées à ordre.

SANCER & FRERE.
13 septembre. 4

JOHNSON, PICHE & MORIN
AVOCATS,
BUREAU : 4, Petite Rue St. Jacques, (en haut)

MM. J., P. & M. suivront les Districts de ST HYACINTHE, RICHELIEU, JOLIETTE et le Circuit de BERTHIER.
1 sept

FRANCISCO'S CHOP,
HOUSE AND OYSTER SALOON
No. 27½, Petite Rue St. Jacques.

LE soussigné a le plaisir d'annoncer à ses anciennes pratiques que, revenu à Montréal depuis quelque temps, il s'est décidé à ouvrir l'Etablissement ci-dessus, où l'on trouvera toujours tout ce que le Marché peut offrir de meilleur.

M. FRANCISCO se chargera aussi de faire des Diners à domicile, et fournir des pic-nics, &c
9 sept—mk

TIMBRES, TIMBRES, TIMBRES,
DE TOUTES DENOMINATIONS
A vendre au No. 51, Rue St. François-Xavier.
L. MARCHAND.
4 aout tm 135

A vendre ou a louer,

LE "MOULIN L'ACADIE," avec tous les ustensiles de travail en ordre parfait. Aussi, le Moulin connu comme "Moulin de la Petite Rivière" paroisse de Chambly, S'adresser au Soussigné, au Bureau Seigneurial à St. Jean.
J. COOTE.
30 juil n 133

ENTREPOT ITALIEN,
31, GRANDE RUE ST. JACQUES,
ET COIN
DES RUES NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL

PAR LE ST. ANDREW :
Harengs (Lockfine) ; pêche de cet Automne
Scoth Ling do do
—Aussi—
4 caisses Biscuits Albert Gem.

PAR LE SS. BELGIAN :
Fromage Stilton,
Fromage Almand,
Fromage Chedder,
Fromage Pine Apple.
9 sept—1—si ALEX. McGIBBON.

SOCIETE' D'AGRICULTURE
DU
COMTE' DE MONTCALM

L'EXPOSITION ANNUELLE de la Société d'Agriculture du Comté de Montcalm, aura lieu en la paroisse du SAINT-ESPRIT, sur la propriété de GEDEON POIRIER, Ecuier,

Jeudi, le vingt-neuvieme jour du mois de Septembre,

à DIX heures de l'avant-midi.
Par ordre,
A. H. DE CAUSSIN,
Sec.-Trés. S. A. C. M.
Ste. Julienne, 12 septembre 1864—3g

A. BOISSEAU,
PHOTOGRAPHE
ET PEINTRE DE PORTRAITS
259, Rue Notre-Dame,
Cartes de Visites et Photographies de toutes grandeurs.
Montréal 22 août 1863 1kba 29

THOMAS IRELAND,
Graveur et Imprimeur sur Cuivre, No. 26, Grande Rue St. Jacques.
MONTREAL,

BIEN connu, il y a plusieurs années, comme intermédiaire sur lequel on pouvait se fier pour l'engagement d'Employés de deux sexes, dans tous les départements, a résolu d'ouvrir, le 17 courant,

Un Bureau general,

où des Commis, des Serviteurs qui veulent de l'emploi pourront en trouver. Les étrangers qui auraient besoin d'une pension temporaire, ou les personnes qui pourraient en disposer ; les personnes qui auraient besoin de maison, chambre et les propriétaires qui en auraient à louer ; toutes les informations seront reçues et données dans les différents cas.

On ne fait affaire qu'avec des personnes respectables.
27 aout m 145

L'ACADEMIE
FRANCAISE et ANGLAISE
DE
Melle. Lacombre et Miss Clarke

Reprendra son Cours d'Etudes
JEUDI, PREMIER SEPTEMBRE

Un PLUS GRAND LOCAL étant devenu nécessaire, vu l'extension qu'a pris l'Etablissement, il a été transféré

RUE ST. DENIS, No. 38,
PRÈS DE LA PLACE VIGER.
11 août. 138—mk

Terrains a vendre a tres-grand marché,
5 cents (6 sous) du pied.

DES LOTS DE TERRE magnifiquement situés sur l'Avenue Colborne, dans la partie Est, en dedans et hors des limites de la ville. Les lots situés hors de la ville offrent de grands avantages : l'on peut y bâtir en bois, éviter les taxes onéreuses de la ville, et il n'y a aucune barrière de péage à traverser pour se rendre sur ces lots. Il y a une grande quantité de beau gros sable sur ces lots ; et le soussigné possédant à quelques arpents de là de belles carrières, donnera, sans aucune charge, aux acheteurs, la pierre nécessaire pour construire les fondations de leurs maisons.

Au taux susdit de 5 cents (6 sous) du pied ; un lot de 40 x 100 pieds ne fait seulement que £50 à constitut de 6 0/0.

H. LIONAIS,
29, Rue Cadieux, ou 21, Rue St. Gabriel.
23 juil 1864 ar 130

MEDECIN DEMANDE'.

On demande pour la Paroisse de Sherrington un MEDECIN. Pour les informations, s'adresser à ce Bureau ou au Curé sur les lieux.
9 sept.—1—sp

EPICERIES POUR FAMILLE
ASSORTIMENT GENERAL
D'EPICERIES:
VINS, LIQUEURS, PROVISIONS &c.,
RUE BONSECOURS,
En face de l'Eglise Bonsecours, à main gauche en montant.

LES Soussignés ont ouvert, le 1er mai, courant, un

Magasin d'Epiceries en Détail,
spécialement pour
LE SERVICE DES FAMILLES

dans les nouvelles bâtisses construites dernièrement par M. Tate, troisième maison de la rue Notre-Dame, où ils auront constamment en mains un Assortiment très-varié d'Epiceries, Vins et Liqueurs importés des différents Marchés d'Europe et d'Amérique, le tout de la meilleure qualité et dont ils disposeront à des prix raisonnables.

Leur expérience bien connue dans cette branche de commerce leur permet d'espérer qu'ils ne solliciteront pas en vain pour leur maison le patronage des familles

Ils s'efforceront de le mériter par l'attention toute particulière qu'ils apporteront au service de leurs pratiques.

Les ordres qui leurs seront confiés seront remplis loyalement, fidèlement, avec ponctualité et régularité.

UN SEUL PRIX.
DAIGLE & GIARD.
21 mai—104

On demande

Pour la MUNICIPALITÉ DE ST. LAMBERT dans le COMTE DE CHAMBLY, d'un INSTITUTEUR ou d'une INSTITUTRICE ayant de BONNES RECOMMANDATIONS ET CAPABLE D'ENSEIGNER LES LANGUES FRANÇAISE ET ANGLAISE.

Pour informations, s'adresser personnellement au soussigné, au Village de Longueuil.
N. MIGNAULT,
Sec. Trés. M. St. Lambert.
Longueuil, 8 Sept. 1864. 150

Cuisiniere demandee.

ON demande une BONNE CUISINIERE ; il serait inutile de se présenter sans être pourvue de bonnes recommandations. S'adresser à Mme. T P. BARON, No. 16, Rue St. Antoine.
2 sept 148

Acte concernant la Faillite, 1864

LES Créanciers du Soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de l'Hon. JOHN J. C. ABBOTT, dans John street, en la Cité de Montréal, VENDREDI, le 23me jour de SEPTEMBRE courant, à TROIS heures P M, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'acte ci-dessus.
GEORGE P. BREWSTER,
Marchand et Commerçant de Bois.
9 septembre dz 1

ECOLE MODELE SPECIALE
DE MONTREAL,
Nos. 2, 4 et 6, RUE ST. CONSTANT

LA réouverture de cette ECOLE aura lieu LUNDI, le 29 courant, à NEUF heures A. M.

Dans cette institution on donne un cours complet des langues anglaise et française, une bonne éducation commerciale et un excellent cours de mathematiques Les prix sont extrêmement réduits

Le Principal ayant un plus grand local à sa disposition, pourra prendre plus d'Elèves que les années dernières.

Pour les particularités et conditions de paiement, s'adresser, à l'Ecole, au Principal,
W. DORAN.
Montréal, 20 aout 3mk 142

AVIS AUX VOYAGEURS.
AVIS

Est par le présent donné que par un ORDRE publié dans la *Gazette du Canada* du 3 courant, les soussignés sont les SEULES PERSONNES, à Montréal, autorisées à délivrer des

PASSEPORTS

et certificats de nationalité aux sujets Anglais qui ont l'intention de voyager aux Etats-Unis ou autres pays étrangers.
CARTER & DESSAULLES,
Greffiers de la Paix.
Montréal, 9 septembre 1864.—1—s

ACADEMIE STE. MARIE,
COIN DES RUES CRAIG ET VISITATION
MONTREAL.

L'OUVERTURE des classes de cet Etablissement a eu lieu Jeudi dernier, 1er Septembre.

L'enseignement s'y donne en Français et en Anglais, et comprend toutes les branches d'instruction nécessaires au Commerce et à l'Industrie. Pour plus d'informations, s'adresser à l'Etablissement, au soussigné.
J. O. CASSEGRAIN, Principal.
8 sept—1—mp

A VENDRE,

OU A LOUER UNE MAISON située au village de St. Bruno, à quatre arpents de l'Eglise, avec un Emplacement de 120 x 100 pieds. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, à Napoléon Benard ou à Pierre Benard, à Boucherville Cet emplacement fait le coin de quatre chemins.
20 aout mp 142

A. C. AMARY,
FABRIQUE
DE PLUMES ET DE TEINTURES,
No. 139, RUE CRAIG.

ON trouve et l'on teint chez M AMARY, toute espèce de Plumes telles que MARABOUT, VAUTOUR, AUTRUCHE. De plus, on nettoye les Plumes.

On se charge aussi de teindre toute espèce d'Etoffes et de Rubans, Soiries, &c.

On dégraisse et remet à neuf les Velours, les Soiries, &c., selon le PROCEDE FRANÇAIS.

Toutes commandes du Commerce et des Familles seront exécutées sans délai.
Montréal, 26 juillet 1864. 131 ak

PLACIDE LEMONDE,
No. 143, RUE ST. DOMINIQUE,
Peintre, Vitrier, Blanchisseur de Plafond, Tapissier, Polisseur, Doreur et Imitateur.
9 sept—1—tmk

COMPAGNIE OCEANIQUE
Des Steamships de Montreal
COMMUNICATION DIRECTE
ENTRE
MONTREAL ET GLASGOW.

Le SS. ST. ANDREW doit partir de Québec pour GLASGOW DIRECT
MERCREDI, LE 14 SEPTEMBRE.

Prix du passage de Québec à Glasgow :

CABINE	Soixante piastres.
ENTREPONT	Quarante piastres.
PONT	Trente piastres.

Y compris une grande provision de mets très bien apprêtés.

Les passagers d'Entrepont trouveront lits, effets pour lits et toutes autres choses nécessaires.

Les passagers de Pont devront se pourvoir de lits, effets de lits, et ustensiles pour boire.

Chaque vaisseau a à son bord un Médecin.

Pour fret du passage et autres particularités s'adresser à
HUGH & ANDREW ALLAN,
AGENTS.
Coin des rues Youville et Commune.
8 sept. 1864.—1

AVIS.
J.-BTE. MORIN.

LES Créanciers dans la faillite de JEAN-BAPTISTE MORIN, Marchand, de Waterloo, C. E., sont notifiés de filer leurs comptes dûment authentiques aux Syndics soussignés, de ce jour au 1er Octobre prochain, pour tous délais, pour un premier et final dividend devant avoir lieu ce jour-là.
GRENIER ET MARTIN,
Syndics.
2 sept. 1864.—m

AVIS.
PIERRE MORIN ET CIE.

LES Créanciers dans la faillite de PIERRE MORIN ET CIE., Marchands, de St. Césaire, en dernier lieu de Waterloo, C. E., sont notifiés de filer leurs comptes dûment authentiques aux Syndics soussignés, de ce jour au premier Octobre prochain, pour tous délais, pour un premier et final dividend devant avoir lieu ce jour là.
GRENIER ET MARTIN,
Syndics.
2 sept. 1864.—m

JOSEPH TAILLEFER,
AVOCAT,
Suivra les Cours de Beauharnois, Ste. Martine et Huntingdon.
12 sept 4

MAISONS A VENDRE.

DEUX MAISONS, l'une en briques avec remise et écurie, située au coin des rues Mignonne et Panet, site très-avantageux pour tenir un magasin d'epicerie ; l'autre en bois située sur la rue Mignonne. Pour les conditions, s'adresser au No. 51, rue Ste. Marie.
ANDRÉ CROTEAU,
Cordonnier.
12 sept—3bk

PLATRIERS DEMANDES.

On a besoin de QUELQUES PLATRIERS, à **$1.50** par jour. S'adresser à
PHILLIPS & WAND,
12 sept—3tp No. 9, rue Balmoral.

Application au Parlement.
AVIS.

ON fera application au Parlement Provincial à sa prochaine Session, pour un acte incorporant la Compagnie dite "The Mount Royal Railroad Company" Capital $200,000, avec autorité de construire (soit sur les chemins macadamisés ou autres) à l'entour de la montagne ou autres parties de l'île de Montréal.
6 sept dm—149

AVIS AUX ENTREPRENEURS,

LES Syndics de la Bâtisse de l'Eglise à Ste. Sophie, dans le Comté de Terrebonne, donnent AVIS de ce JOURD'HUI à LUNDI, le VINGT-SIXIEME jour de SEPTEMBRE courant, ils recevront les Soumissions pour la construction d'une Eglise en pierre.

Aucune personne ne sera admise comme Entrepreneur, à moins qu'elle ne soit elle-même entrepreneur maçon-charpentier-menuisier.

Les Plans, Devis et autres informations sont déposés chez M. LOUIS EMERY-CODERE, l'un des Syndics, près de l'Eglise actuelle, où ils pourront être consultés.

Les Soumissions devront être adressées (franc de port) à JOHN GRIFFIN, Ecuier, Président des Syndics.
Ste Sophie, 2 sept. 1864.—dxk

GLACIORUM.

Les personnes qui désirent souscrire au GLACIORUM de GUILBAULT pour l'hiver prochain voudront bien envoyer leurs noms ou venir souscrire elles-mêmes, vû que la liste se remplit rapidement et sera fermée sous peu. Pour les conditions, s'adresser au propriétaire,
J. E. GUILBAULT.
9 sept —1

OCULISTE ET AURISTE.
Dr. L. O. THAYER,
Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collége des Médecins et Chirurgiens, &c.,

EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Oreilles. Les Yeux louches sont guéris instantanément.

M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amaurose, guéri complètement. Caporal Daniel Castello, du 47ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collége St. Laurent, louche d'un œil, guéri d'une seule opération.

Le Dr. Thayer traite aussi le Catare et autres maladies semblables.—Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 1, rue Seigneur, faubourg St. Antoine.
13 sept—4ank

FEUILLETON.

LE BATTEUR DE SENTIERS.

VII.—CHEMIN FAISANT.
(SUITE.)

Pendant que les peones sellaient les chevaux et chargaient les mules, don Gutierre fit servir le déjeûner.

—Sommes nous bien loin encore de Mexico, senor ? demanda Sacramenta à don Luis.

—Nous approchons, senorita.

—Quand arriverons-nous ? dit curieusement Jesusita.

—A moins d'accident, nous y serons dans trois jours, senorita.

—Si tard ! mais que dites-vous donc, senor, avons-nous quelque danger à redouter ?

—Pas le moindre, senorita, d'ailleurs nous sommes en force, reprit-il en souriant.

—Mais les salteadores ! fit Sacramenta avec une vague inquiétude.

—Les salteadores sont de fort dignes gens, senorita, qui se garderont bien de nous causer le moindre mal.

—En êtes-vous sûr, senor ? firent-elles.

—Je vous en donne ma parole, d'ailleurs, ces salteadores dont on parle tant, sont beaucoup moins redoutables qu'on se plaît à les representer.

—C'est égal, senor, dit Sacramenta, je tremble rien que de songer à eux.

—Eh bien, rapportez-vous-en à moi, senorita, s'il osent nous attaquer, je me charge de leur faire entendre raison.

Ainsi rassurées, les jeunes filles reprirent toute leur gaieté, la conversation s'engagea sur un autre sujet et le déjeûner continua.

Un repas de voyageurs n'est jamais bien long, celui-ci dura dix minutes à peine.

La matinée était magnifique, le soleil éclairait un majestueux paysage de montagnes couvertes de forêts verdoyantes au-dessus desquelles apparaissait la cime neigeuse du pic d'Orizaba, noyé déjà dans les lointains bleuâtres de l'horizon.

La caravane s'était engagée dans un étroit sentier qui bordait de profonds précipices d'où s'élevait une vapeur grisâtre ; on s'engageait dans les défilés des Cumbrès.

Don Luis prit la tête de la caravane, en compagnie de don Gutierre et de son neveu.

Les jeunes filles venaient hors de portée de voix, à une trentaine de pas en arrière.

Don Luis jeta un regard de côté afin de s'assurer qu'il était bien seul avec les deux hommes, et il entama la conversation d'une façon qui leur fit tout de suite comprendre qu'il allait être question de choses sérieuses.

—Voici las Cumbrès, senores, dit-il ; dans deux heures, trois au plus, nous serons enveloppés par les salteadores.

—Et fit don Gutierre avec inquiétude, que dites-vous donc là, don Luis ?

—La vérité, senor ; tenez, regardez de ce côté, fit-il en étendant le bras dans une certaine direction, apercevez-vous cette pointe qui avance et dont les alentours sont couverts de bois ?

—Certes, je la vois, nous n'en sommes au plus qu'à trois lieues.

—Pas tout à fait autant, mais ce n'est point de cela qu'il s'agit ; eh bien, dans ce bois que vous voyez, se trouvent en ce moment une trentaine de bandits qui nous guettent.

—Diablos ! vous croyez.

—J'en suis parfaitement certain.

—Oui, oui, fit don Miguel en hochant tristement la tête, je reconnais l'endroit, c'est leur embuscade favorite.

—Cette pointe, continua impassiblement le Français, confondue en ce moment avec les autres accidents du paysage, forme une esplanade assez étendue et entièrement couverte d'arbres, c'est au milieu des fourrées que se tiennent en ce moment les salteadores.

—Mais, dit don Gutierre, nous sommes quinze hommes résolus, il me semble qu'il nous sera, si nous le voulons, facile de nous ouvrir un passage.

—Suivez bien mon raisonnement, senor : nous sommes quinze hommes, oui, résolus, non ; d'abord, il nous faut déduire les traîtres.

—Les traîtres ! s'écria don Miguel.

—Je les connais, répondit-il paisiblement.

—Et vous ne leur cassez pas la tête d'un coup de pistolet !

—Non, plus tard, reprit-il, j'ai mon idée à leur sujet ; je continue, les traîtres réduits, il nous faut aussi mettre de côté les poltrons.

—Oh ! fit don Gutierre.

—Par dieu senor, dit en riant le Français, permettez-moi de vous dire que vous-êtes en ce moment d'une naïveté charmante, vous réunissez à la hâte quinze individus, de vos serviteurs, si vous voulez, cela m'est égal, et vous avez la prétention que tous vous soient dévoués et aillent de gaieté de cœur se faire tuer pour vous; allons donc, ce serait trop niais de leur part, je les en crois parfaitement incapables; le dévouement n'est en ce pays comme partout ailleurs, du reste, qu'un capital placé à gros intérêt; or, quel bénéfice auront vos peones à se faire echarper pour vous? aucun, n'est-ce pas? Ne comptez donc pas sur eux; j'admets, et je me crois fort généreux dans mon évaluation, que parmi eux, il s'en rencontre si bien décidés à faire leur devoir, bien! six, nous disons, et nous trois, neuf; est-ce avec neuf hommes que vous prétendez passer sur le ventre d'une trentaine de bandits? surtout lorsque vous avez deux femmes qu'il faut sauver à tout prix; allons donc, ce serait une insigne folie, et je vous crois trop raisonnable pour en avoir seulement la pensée.

—Mais que faire alors, au nom du Ciel!

—Ah! voilà! Le cas est difficile, la situation fort épineuse; pardieu, voilà près de trois heures que je me creuse la tête pour trouver un moyen sans y réussir; avant une demi-heure nous serons dans la gueule du loup, il nous faut prendre un parti.

—Mais lequel? s'écrièrent les deux hommes avec une douloureuse impatience.

—Je le cherche; avant tout convenons bien de nos faits; me donnez vous carte blanche?

—Certes, dit vivement don Gutierre.

—C'est-à-dire, reprit il, que vous me laissez libre d'agir à ma guise dans l'intérêt commun, quoi que je fasse.

—Liberté entière.

—C'est déjà quelque chose; ainsi vous ratifierez les engagements que je prendrai en votre nom?

—Je vous le jure!

—Mais songez-y bien, don Luis, dit don Miguel d'une voix sourde, vous sauverez mes cousines de toute insulte.

—J'essayerai: un homme ne doit pas promettre plus qu'il ne peut tenir, seulement, retenez-bien ceci, cher don Miguel, je serai mort avant qu'un des bandits touche du bout du doigt le rebozo de vos cousines.

—Merci, cher don Luis, répondit avec émotion don Miguel en lui tendant la main, je sais depuis longtemps que vous êtes un noble cœur, j'ai confiance en vous.

—Voici ce que vous allez faire, senores, vous ralentirez insensiblement la marche de la caravane, de façon à établir entre elle et moi une distance d'une centaine de pas, tenez vos armes prêtes, au cas où il faudrait combattre, mais ne faites pas un mouvement hostile sans mon ordre, nous serions perdus, parce que, le combat une fois engagé, il n'y aurait plus de remède; ceci est bien convenu, n'est-ce pas?

—Nous vous obéirons en tout!

—Bien maintenant, à la grâce de Dieu! Souvenez-vous de mes recommandations et laissez-moi aller me jeter tout droit dans la souricière.

Il leur fit un dernier geste de la main, alluma un puro, et, appuyant légèrement les éperons aux flancs de son cheval, il lui fit prendre un trot relevé et se trouve bientôt assez éloigné des deux Espagnols qui, eux, au contraire, retenaient la bride afin de donner à la caravane le temps de les rejoindre.

GUSTAVE AIMARD.

(A CONTINUER.)

La Minerve.

MERCREDI MATIN, 14 SEPTEMBRE, 1864.

Sir Etienne Paschal Taché traçait à grands traits, à la dernière session, les principes qui devront faire la bâse du système de confédération, dans les termes suivants:

"Aux législatures locales devra être confiée la protection de toutes les lois, des institutions et des intérêts locaux, et le gouvernement fédéral, qui aura le pouvoir souverain, devra s'occuper de toutes les questions de législation et de gouvernement communes à toutes les provinces."

C'est là la doctrine que nous avons toujours soutenue depuis, et chaque jour nous sentons davantage le besoin qu'il y a pour nous de ne pas nous en éloigner.

Nous croyons que ces pricipes sont les seuls qui puissent recevoir notre approbation.

Pour une grande nation, qui habite un vaste territoire, et dont les sujets professent des croyances différentes, ont des mœurs, des institutions et des lois différentes, la centralisation des pouvoirs est exposée à beaucoup d'inconvénients.

Si cette nation commande une armée nombreuse, si sa marine est forte et fait respecter son pavillon sur toutes les mers, si les autres peuples se courbent devant sa puissance, elle est souvent minée à l'intérieur par une opposition sourde, résultant de la négligence de sa part de certains intérêts qui lui sont confiés, et dont le gouvernement conserve toute la responsabilité.

Il est impossible que toute une population aussi considérable, soit tout-à-fait homogène, et que toutes les aspirations soient parfaitement identiques; et comme un semblable pouvoir, centralisateur de sa nature, tend à l'uniformité, et s'efforce constamment de niveler tous les intérêts, il y a toujours dans ce travail quelques froissements; les populations s'aigrissent peu à peu, l'opposition s'accroît, et devient bientôt un obstacle sérieux à la marche du gouvernement.

Dans les petits états, ces inconvénients ne sont pas à craindre, parce qu'il y a plus d'uniformité dans la vie sociale du peuple. L'opinion publique est à peu près unanime pour approuver ou réjeter un acte du pouvoir; et celui-ci doit représenter les intérêts et les désirs de toute la population.

Mais si le fonctionnement peut être parfait à l'intérieur, il n'en est pas ainsi vis à vis des autres peuples. Un petit pays est toujours faible, et toujours exposé à devenir la proie de ses voisins.

Le gouvernement fédéral a été appliqué comme devant réunir les avantages des gouvernements forts avec ceux dont jouissent des populations peu nombreuses, tout en prévenant les inconvénients auxquels ils sont exposés.

Dans un gouvernement fédéral, le pouvoir central peut avoir à ses dispositions des armées et des flottes considérables, et occuper un degré de puissance très elevé à l'égard des pays étrangers. Il dispose de moyens capables de le faire respecter, ainsi que la nation à laquelle il commande.

D'un autre côté, chaque état compris dans le confédération ayant le contrôle parfait sur toutes les questions de l'intérieur, il n'a pas à lutter contre des exigences diverses ni contre les mécontentements qu'elles ne manquent pas de créer.

On voit de suite que le système fédéral a pour objet de concilier au dehors la force d'une grande nation, avec le respect et le soin qui, chez un peuple peu considérable seulement, peuvent être accordés à tous les intérêts de l'intérieur.

Les lignes de démarcation, entre les deux pouvoirs, sont facilement déterminées dans la théorie, puisqu'elles tiennent à la nature même du système. Mais quand on en vient à la pratique, il y a plus de difficultés. Il faut donner assez de force et assez d'attributs au pouvoir fédéral pour qu'il puisse maintenir la sécurité au dehors, sans que néanmoins, il gène en rien l'exercice des pouvoirs particuliers.

La fédération peut être pour une part plus ou moins large dans le gouvernement d'un pays. Plus il y a de diversités dans les intérêts, dans les institutions, dans les croyances des nationalités qui vivent sous le même pouvoir central, plus les gouvernements locaux doivent avoir de puissance et d'attributions.

Dans le cas contraire, si les différences sont légères, s'il ne s'agit que de quelques intérêts peu importants résultant seulement de l'étendue du territoire, du peu de rapports que les diverses populations entretiennent entr'elles, ou de leur éloignement du siége du pouvoir central, alors les gouvernements locaux peuvent être réduits à jouer le rôle de simples municipalités.

Les deux forces qui agissent en sens contraire dans l'établissement de toute confédération, se font clairement remarquer dans la discussion actuelle entre la presse française et la presse anglaise de la province. Plusieurs journaux, quoique favorables à la confédération, diffèrent néanmoins d'une manière sensible, sur les détails. Les Anglais, pour qui les intérêts politiques et commerciaux sont seuls en jeu, n'ont rien à craindre du gouvernement central, et voient d'abord aux moyens d'assurer son bon fonctionnement. C'est en lui qu'ils espèrent, et la nécessité et la force d'action des gouvernements locaux ne viennent pour eux qu'en second lieu.

La presse française au contraire, veut placer, avant tout, dans la constitution fédérale, des garanties pour l'autonomie particulière de sa nationalité. Elle appuie tout le système sur ces garanties mêmes; elles viennent au premier rang, et sans elles, jamais l'établissement d'une confédération n'obtiendra son consentement.

La conduite de la presse anglaise, quoique nous regrettions la direction qu'elle a prise, s'explique parfaitement pour nous. Les anglais ne peuvent pas voir la confédération au même point de vue que les Canadiens-Français, c'est pourquoi il y a divergence dans les détails, quoiqu'il y ait accord sur les principes. La *Gazette de Montréal* disait l'autre jour que la différence était plus dans les mots que dans les idées. Nous croyons qu'elle provient plutôt des tendances particulières des deux populations, et de la position où elles se trouvent placées. Si les anglais devaient former la minorité dans la confédération, ils auraient nos craintes et ils tiendraient notre langage, et comme nous, ils verraient d'abord aux garanties que les autres nationalités peuvent offrir à la leur.

Le Bas-Canada, tout en veillant avec le plus grand soin à la sauvegarde de ses intérêts particuliers, sera disposé, nous n'en doutons pas, à donner au pouvoir central, toute la force qui lui est nécessaire. D'un autre côté, la discussion devra modifier, ou faire taire, nous en sommes certain, les tendances des habitants d'une autre origine. Ils verront qu'il est de leur intérêt de laisser à chaque province, la plus grande source de liberté possible dans l'intérêt même du gouvernement central, afin qu'il ne soit pas entravé par les froissements qui ne manqueraient pas de résulter de la centralisation des pouvoirs, ou de l'exercice de tous les droits, et par une responsabilité qu'il ne pourrait supporter.

Division des Mille Isles.

Nous apprenons que la candidature de M. le Dr. Dumouchel est bien vue par toute la division, et qu'elle a toute chance de succès. La nomination a lieu demain à St. Jérome. Il est rumeur que l'Hon. Ed. Masson ne se ré-présentera pas.

M. Joseph, candidat à l'élection de Stadacona, s'est retiré de la lutte en faveur de M. Tourangeau, maire de Québec.

Site du Nouvel Hotel-de-Ville

La première question à l'ordre du jour pour la séance du Conseil de Ville de ce soir, est celle du site du nouvel Hotel-de-Ville. On sait qu'il est question de le bâtir sur l'emplacement connu sous le nom de "Jardin du Gouvernement." Comme nous l'avons dit déjà, en differentes ocassions, c'est le site le plus convenable qu'on puisse choisir, parcequ'il est central, élévé et bien aérée.

On devait agiter cette question à la séance du Conseil, hier soir, et on a constaté avec surprise et regret l'absence de membres marquants de ce corps Les quartiers qu'ils représentent sont en droit de s'attendre qu'ils veillent à leurs intérêts lorsqu'une question de cette importance se présente.

COLONISATION.

Une assemblée publique convoquée par la Société de Colonisation a eu lieu lundi, à la grande salle du Cabinet de Lecture. Le Révd. M. Daniel et plusieurs autres prêtres du Séminaire, M. le chanoine Fabre de l'Evêché, et plusieurs citoyens influents de cette ville étaient présents, et donnaient à cette réunion un caractère digne de l'importance des intérêts dont elle devait s'occuper.

M. Narcisse Valois, président de la société, fit ressortir dans son discours, le fait que des sommes immenses avaient été souscrites pour des œuvres religieuses et nationales, et que par là nous devions espérer que la Société de Colonisation ne manquera pas de recevoir l'appui le plus cordial de la population.

Après la lecture du rapport par le secrétaire, M. Desjardins, M. le chanoine Fabre prononça quelques paroles pleines d'éloquences et de patriotisme sur l'émigration aux Etats-Unis, et exprima le ferme espoir que la société atteindrait le but qu'elle s'était proposé.

Le Révd. M. Daniel parla assez longuement des avantages de la colonisation, de ses avantages au point de vue national et religieux, et du concours actif que tous les Canadiens-Français doivent lui donner.

Il fut résolu sur motion de M. Marsan secondé par M. Garnot, qu'à l'avenir tout Canadien-Français catholique pourra devenir membre de la société en payant 30 sous par an.

M. Garnot appuya cette proposition de considérations pleines de justesse et de vérité, et qui ont le mérite important d'être appuyées de l'expérience.

Nous publierons le rapport du secrétaire aussitôt que nous aurons pu nous le procurer.

On nous assure qu'un nouveau journal, consacré spécialement à l'agriculture et à la colonisation, doit être publié bientôt à la Pointe Levis

Les Volontaires de Montréal

Au Maire, aux Echevins et Conseillers de la Cité de Montréal.

La requête des soussignes, contribuables et citoyens de Montréal,

EXPOSE HUMBLEMENT:

Que la force volontaire de milice de Montréal, tant sous le rapport du nombre que sous celui de l'efficacité, a été jusqu'à présent non seulement un sujet de juste orgueil aux citoyens en général, mais que leur exemple et leur esprit de corps ont exercé une influence heureuse ailleurs dans la province.

Que vos requérants pensent que le temps est arrivé où de plus grands efforts et sacrifices doivent être faits à l'égard de l'organisation militaire par toute la province, et qu'à l'exemple de tout autre pays libre, le Canada doit se préparer dans une limite prudente et raisonnable à protéger les libertés constitutionnelles dont il jouit.

C'est dans cette conviction que la législature a passé une loi appropriant certaines sommes annuelles à tout corps volontaire qui, sur inspection, sera trouvé efficace; et en même temps a conféré aux municipalités le pouvoir de compléter cet octroi en levant des taxes pour l'érection de salles d'exercices, arsenaux, établissement de champs de tirs pour l'exercice à la carabine, ou pour promouvoir d'une manière ou d'une autre l'efficacité des volontaires des localités respectives.

Que la distribution de l'octroi du gouvernement de $8 par homme a été récemment faite à des conditions satisfaisantes et propres à promouvoir l'efficacité de la force. Et les officiers et soldats sont maintenant en conséquence activement occupés à augmenter leur nombre et améliorer leur discipline. Bien que l'allocation faite par le parlement dans l'état actuel des finances puisse être regardée comme raisonnable, elle n'est pas une compensation suffisante pour la perte de temps et les sacrifices que les hommes sont appelés à faire, et ne peut assurément pas suffire aux besoins nombreux qui se présentent nécessairement et auquel on a suppléé jusqu'à ce jour par des souscriptions parmi les volontaires eux-mêmes.

Que les volontaires devraient être pourvus par la cité d'une salle d'exercice convenable, d'arsenaux et champs de tir.

Que maintenant tout le fardeau tombe sur les volontaires eux-mêmes et des citoyens les plus riches en propriété foncière et autres qui retireraient les plus grands avantages de la protection de la force, laquelle protection les volontaires s'efforcent actuellement de rendre aussi efficace que possible, ne donnent rien, ni de leur temps, ni de leurs deniers, ni de leurs services personnels, et ainsi le fardeau entier tombe inégalement et injustement sur la classe la moins capable de le supporter.

Vos requérants considèrent que si les volontaires donnent leur temps et leurs services personnels ils devraient être dispensés de tous déboursés à raison de l'exemption de leur devoir, et que les dépenses nécessaires en outre des sommes données par l'état devraient être fournies au moyen de taxes locales.

Qu'il est particulièrement important, au point de vue public, et comme moyen d'influencer les dispositions d'autres municipalités, que la cité de Montréal agisse promptement et avec libéralité en secondant l'action de la législature à l'égard de la force défensive du pays, et qu'une salle d'exercice convenable, un arsenal et des champs d'exercice au tir soient au plus tôt fournis.

Que si l'encouragement récemment donné par la législature est judicieusement et libéralement secondé par l'action de la corporation, vos requérants pensent qu'une force s'élevant au nombre de 5,000 hommes pourrait être levée et maintenue dans cette cité, un fait qui est de nature à exercer la plus importante influence sur le mouvement dans les autres parties de la province.

En conséquence, vos requérants prient que des démarches immédiates soient prises par le conseil pour exercer le pouvoir que la loi lui confère par la 17e section de l'acte concernant la force volontaire, en pourvoyant à l'érection, dans une partie centrale de la ville, d'une salle d'exercice, d'un arsenal avec bureaux convenables, et à l'établissement de champs de tir, de cibles pour la pratique de la carabine.

Montréal, 9 septembre 1864.

CONSEIL-DE-VILLE.

Montréal, 13 sept.

La séance du Conseil-de-Ville de ce soir était présidée par Son Honneur le Maire.

Le rapport du Comité des Chemins demandant la prolongation de la rue Seaton jusqu'à la rue Lagauchetière, les propriétaires payant un tiers des frais, et la Corporation payant l'autre tiers pourvu qu'il n'excède pas $6000, est adopté sur motion de l'Echevin Bulmer secondé par l'Echevin Grenier.

Le rapport du même Comité recommandant la nomination de John Kennedy au poste de Député Inspecteur de la cité avec $800 d'appointements est adopté sur motion de l'Echevin Bulmer secondé par l'Echevin Grenier.

Le rapport du même Comité recommandant la continuation de la rue des Seigneurs jusqu'à la rue Lagauchetière, en passant sur la propriété Lamb, les propriétaires devant supporter les deux tiers des frais et la Corporation un tiers, pourvu que ce soit à part l'octroi de $6,000 destiné à l'achat de lots devant servir de dépots pour les immondices, et que le Comité soit autorisé à vendre le terrain ayant front sur la dite rue dernièrement donnés par le Séminaire, est adopté sur motion de l'Echevin Grenier secondé par l'Echevin Bulmer.

Un autre rapport du même Comité est lu, demandant un octroi de $20,000 pour faire terminer les travaux commencés et pour parer aux dépenses imprévues de la saison, et du rapport du Comité des Finances réduisant la demande de moitié et recommandant un octroi de $10,000, est l'objet d'une longue discussion.

Son Honneur exprime une opinion défavorable à l'adoption de ce rapport, et proteste contre cet octroi comme illégal.

Ce rapport, dont l'adoption est proposée par l'échevin Bulmer, secondé par l'échevin Bellemare, est rejeté sur une division de 10 contre 11.

Deux amendements à la motion d'adoption, l'une proposant de renvoyer la discussion à demain, l'autre de ne rien décider avant d'avoir obtenu l'opinion des avocats de la corporation avaient préalablement été perdus.

Le conseiller David ayant rappelé les remarques faites à l'avant-dernière séance par les conseillers Devlin et Donovan sur le départ du maire durant la séance, Son Honneur le Maire explique qu'il était venu pour assister à l'adoption de la motion du Conseiller McGibbon, relative au départ des gardes, et qu'il avait été ensuite forcé de s'absenter, ce qu'il avait fait avec tous les égards possibles envers le conseil.

Il est résolu, sur motion de l'échevin Bulmer, secondé par le conseiller Poupart, que les lisières de terre obtenues par la corporation à l'occasion de l'élargissement des rues soient mises en vente par encan ou par vente privée.

L'Echevin Rodden présente un règlement relatif aux cafés chantants.

L'Echevin Bellemare, secondé par le conseiller McGibbon, présente une motion déclarant que la corporation doit faire l'achat du jardin du gouvernement pour y ériger un nouvel hôtel-de-ville.

Sur motion du conseiller Donovan, secondé par l'échevin Lyman, le conseil s'ajourne.

NOUVELLES DU CANADA.

—Les arrangements pour la grande Exposition de fleurs, &c., sont maintenant terminés; comme celles des années dernières, celle-ci ne laissera rien à désirer sous tous les rapports, nous assure-t-on. On a décoré l'intérieur du Victoria Rink d'une manière admirable, pour l'occasion; il parait que plus de 250 entrées sont déjà faites. Quatre corps de musique doivent entrer en compétition: ainsi, chaque après-midi, l'un d'eux fera entendre et exécutera quelques uns des morceaux les plus brillants de son repertoire.

Les personnes qui destinent des articles à cette Exposition, voudront bien les envoyer de suite, afin d'empêcher la confusion.

—A la suggestion d'un voyageur, arrivé tout récemment à Montréal, et qui a passé par la rive sud, nous attirons l'attention des autorités compétentes, sur le mauvais état des ponts de Varennes et de Boucherville. Au dire de ce monsieur, le moindre retard peut causer des accidents fâcheux; il nous semble que les malheurs sont assez fréquents pour qu'on fasse un peu de diligence dans la réparation des ponts dont il est question.

—Une dépêche de samedi, venant de Hamilton, nous apprend que le sergent Doudiet, est encore sorti victorieux de la lutte et a remporté le premier prix du Derby par sept points à 400 verges Il a compté *six bull's eyes* et un centre. Ce Volontaire fait certainement honneur à la force volontaire de Montréal.

—Voici une liste des ventes qui seront faites, cette semaine, par MM Shaw & Frères:

Mercredi, le 14, vente d'une grande quantité de toile à lit et à table, pelleteries, habillements, bibliothèque, etc., dans leurs propres magasins, rue St. François-Xavier. Vente à 10 hs.

Le même jour, à 2 heures, à l'Institut des Artisans, une grande collection de peintures de la vieille école.

Jeudi, le 15, à leurs magasins, à 10 heures, aura lieu la vente régulière et ordinaire de la semaine.

Vendredi, le 16, vente d'une magnifique résidence privée, 7, Mount Royal Terrace, à midi, si on en dispose pas avant.

Le même jour, vente de tous les meubles de ménage, tapis, gravures, &c., Mount Royal Terrace. Vente à 10 heures.

Samedi, le 17, vente de 50 magnifiques pendules françaises, avec globes, 50 échantillons d'articles français en bronze. Vente à 11½ heures.

Le même jour, vente de peintures modernes choisies par des artistes bien connus, et à peu près 300 gravures bien encadrées.

Les trois dernières grandes ventes auront lieu dans le magasin qui a été dernièrement fini par MM. Molson, Grande Rue St. Jacques.

—La Bande du 30me régiment jouera, après-midi, sur le Quarré Viger, entre 4 et 6 heures.

PROGRAMME.

1. Marche .... Kähner.
2. Ouverture—Eliza & Claudio.. Mercadante.
3. Valse—Der Morgen Stern.... Labitizky.
4. Selection—Attila................ Verdi.
5. Quadrille......................... Coote.
6. Aria—Der bild der rose...... Proch.
7. Galop

God save the Queen.

—M. Thayer, oculiste, nous prie d'annoncer qu'il est arrivé en cette ville hier, de son voyage aux Etats-Unis

HOSPICE DE LA CHARITÉ, QUÉBEC.—Lundi, le 10 du courant, M. le Grand Vicaire Cazeau a donné l'habit des Sœurs de la charité à Demoiselle Marie Langlois, dite Ste. Philomène; Dlle. Marie-Caroline Bouillé, dite Ste. Gertrude, et à Dlle. Caroline-Maximilienne Lemieux, dite Ste. Cécile.

Le même jour ont fait leur profession Sœur Marie-Elizabeth Virginie St. Jore, dite Ste. Véronique;

Sœur Marie-Célanie Bérubé, dite Ste. Flavie; Et Sœur Marie-Adélaide Bérubé, dite Ste. Claire.

—On nous prie d'annoncer que les entrées pour l'exposition horticole devront être faites jeudi, avant onze heures. — Aujourd'hui et demain matin le Secrétaire sera présent au Victoria Rink pour recevoir les effets.

—Une compagnie des fusiliers écossais doit partir ce soir pour Québec, avec le bagage de ce bataillon et demain les autres détachements laisseront Montréal pour la même destination.

PRÉSENTATION.—Lundi dernier le 12 courant les membres de la troupe de cavalerie de Montréal No 2 s'assemblaient dans la salle Victoria et présentaient un magnifique fouet monté en argent à leur officier-instructeur le Lieut. Col Lovelace, de l'état major C. M. ci-devant au service actif dans un des régiments de Sa Majesté. Le tout était accompagné d'une adresse en français qui a été lue par le sergent Lemieux.—M. Lovelace dans quelques mots dignes de la circonstance offrit ses meilleurs remerciments pour ce témoignage de reconnaissance.

Nous apprenons que le Capt. Perry assisté du cornet Lapierre est à compléter le cadre de la troupe No. 2, et que plusieurs jeunes canadiens ont déjà offert leurs services. C'est la seule troupe française de cavalerie qu'il ait en Canada

QUE CHACUN ESPÈRE.—Le Col. Wm. Pierpont, Pierpont, Place Dewitt Co., Texas, écrit: "J'ai soixante ans Je me suis servi du restaurateur universel des cheveux de Mme. S. A. Allen. J'ai arrêté la chûte de mes cheveux, et ce à quoi je ne m'attendais pas, ils sont repoussés, ont repris leur couleur première, comme lorsque j'étais jeune. Je vous aurais écrit plus vite, mais j'ai voulu voir s'ils redeviendraient gris. Je considère en conséquence que le succès est complet."

Vendu par tous les droguistes. Dépôt, 193, rue Greenwich, New-York.

Cour des Sessions de Quartiers.

PRÉSENT:—S. H. LE JUGE COURSOL.

Mardi, 13 sept. 1864.

Edward Spelman subit son procès sous accusation d'avoir, le 7 avril 1864, en la paroisse de Laprairie. commis un assaut grave sur la personne de John Davis.

Après l'audition des témoins pour la couronne la cour s'ajourna vers les cinq heures jusqu'à demain.

COUR DE POLICE.

PRÉSENT:—S. H. LE JUGE COURSOL.

13 septembre 1864.

Henry Nichols, désertion de la barque *Wolverine*, un mois de détention dans la prison commune.

William Moffatt, soupçonné d'avoir aidé Nichols à déserter son vaisseau, est élargi.

George Cummings, vol de quarante livres de morue sur un des quais, appartenant à Joseph Tiffin et fils, est condamné à une réclusion de deux mois à la prison commune, aux travaux forcés.

John Murphy, charretier, de cette ville, ayant sur sa personne une tunique, un pantalon, un *stock*, une casquette (forage cap) et un ceinturon (belt) appartenant à un soldat du 30e régiment, ne pouvant donner un compte satisfaisant sur la possession de ces effets, est emprisonné pour attendre son procès.

Louis Prudhomme, emprisonné le 12 courant pour examen, est ramené de nouveau, examiné et réemprisonné pour attendre son procès.

PRÉSENT:—STANLEY BAGG, Ecr., J. P.

L'action de Philip Darnford contre Joseph Lepage, pour vente de boisson enivrante, qui a été entendue le 12 courant, est déboutée.

PRÉSENTS:

STANLEY C. BAGG, Ecr., J.P., et
PIERRE J. BEAUDRY, Ecr., J.P.

Pierre DeRepentigny, capitaine d'une barge est poursuivi pour gages par Louis Tessier, un de ses matelots; il confesse jugement.

COUR DU RECORDER.

PRESENT:—J. P. SEXTON, Ecr.

13 septembre 1864.

Thomas Brennan, pour avoir commis un assaut sur Peter Barnet, paye une amende de dix chelins.

James Sullivan, qui s'est battu dans la rue St. Antoine avec une autre personne qui a pu s'échapper, est condamné à payer une amende de dix chelins ou quinze jours d'emprisonnement.

Un charretier, du nom de Thomas Boyce, pour la même offence dans la rue Bonaventure, à dix chelins ou 15 jours d'emprisonnement.

Catherine McDonald et Elizabeth Ellis, deux passantes, ont été envoyées en prison pour un mois chacune.

Maxime Brisson et Théodore Faubert, pour avoir fait du tumulte dans la rue, paient une amende de quinze chelins.

Les autres prisonniers, au nombre de 41, furent condamnés à des amendes pour ivrognerie.

QUARTIER GENERAUX.

Québec, 31 Août, 1864.

ORDRES GÉNÉRAUX.

MILICE VOLONTAIRE.

1. Les Ordres Généraux du 12 Février et du 9 Août, 1864, sont par les présentes annulées

2. Il a plu à Son Excellence le Commandant en Chef ordonner aux différents corps de volontaires dans la Province, de compléter le cours de seize jours d'exercice annuelle, autorisés à être payés en vertu de la section quatre de la loi concernant la milice volontaire, aux temps qui leur sera le plus convenable, et à ces fins les réglements suivants ont été adoptés:

3. Un bataillon volontaire effectif sera composé d'au moins six compagnies effectives, excepté dans le cas de Bataillons Provisoires qui pourront être approuvés par Son Excellence le Commandant en Chef, lesquels se composeront de quatre compagnies. Un escadron de cavalerie sera composé de deux troupes, ou une Batterie d'Artillerie de campagne sera considérée comme un Bataillon.

4. Un Corps Volontaire effectif sera censé vouloir dire une Compagnie, dont tous les membres, à moins d'en avoir été empêchés par maladie ou autre cause raisonnable ou inévitable, qui devra être certifiée par l'Officier Commandant la Compagnie ou le Bataillon, se seront conformés aux exigences, pour ce qui regarde l'assistance à l'exercice et à la pratique du tir à la cible, ci-après imposées, et qui, à l'inspection, excepté pour les causes certifiées tel que susdit, déploiera toute sa force, et qui, à telle inspection, fera les exercices ci-après spécifiés, *sous le commandement de ses propres officiers*, à la satisfaction de l'inspecteur, et dont les habillements, armes, accoutrements et équipements seront rapportés être en bon ordre.

5. Il ne sera alloué aucune paie à un volontaire individuellement, dont la compagnie ne sera pas effective.

Exercice.

6. Chaque Volontaire, pour lequel on sollicitera paiement, devra avoir assisté depuis le 1er Avril, 1864, à au moins seize jours d'exercice. Chaque jour d'exercice consistera de deux exercices de la durée d'une heure et demi chaque, ou, si les hommes le trouvent plus convenable, un exercice de la durée d'une heure et demie comptera pour une demi-journée d'exercice, auxquels exercices devront être présents pas moins que la moitié de la Force et au moins un Officier Commissionné de la Compagnie.

7. Lorsqu'un exercice à feu de Brigade aura été ordonné, il comptera comme deux exercices de la durée d'une heure et demie chaque pour tous les officiers non commissionnés et les hommes qui y assisteront; pourvu que pas moins de la moitié de la force du Bataillon ou de la Compagnie y ait assisté.

8. Il ne sera pas permis à un officier non-commissionné ou homme de compter plus de deux jours d'exercice à feu de Brigade pendant l'année.

9. Chaque officier non-commissionné et homme qui exécutera le cours de pratique du tir à la cible ci-après spécifié, aura droit de compter telle pratique de tir comme quatre exercices de la durée d'une heure et demie chaque.

10. A l'avenir l'année pour les fins d'exercice et de paie de la milice, commencera le premier de Juillet chaque année.

11. Le cours d'exercice dans lequel chaque arme du service devra, aux fins de se qualifier lors de l'inspection, apporter une somme satisfaisante d'efficacité, sera comme suit;

Pour l'Artillerie.

12. L'exercice d'escouade et de compagnie y compris le maniement des armes et les exercices de peloton et de canon, lorsque les corps d'Artillerie sont pourvus de canon.

Pour la Cavalerie.

13. L'exercice du sabre pour la cavalerie et l'exercice de troupe ou d'escadron, à cheval ou à pied, tel que défini dans les règles qui concernent la cavalerie.

Pour l'Infanterie et les Carabiniers.

14. L'exercice d'escouade et de compagnie, à l'exception de la marche en temps ordinaire, y compris le maniement des armes, et les exercices de peloton, le tiraillement en Compagnie, et les évolutions simples en exercice de Bataillon, tel que défini dans le livre intitulé "Exercices et Evolutions d'Infanterie."

Pratique du tir à la Cible.

Dans les cas où les portées sont pourvues tous les Bataillons et Compagnies de Milice Volontaire devront, en conformité de l'Ordre Général du 2 Octobre, 1863, avoir dépensé trente cartouches à balle par homme, et les Officiers Commandant de tels Bataillons ou Compagnies devront tenir un état correct et soigné de toute pratique du tir à la cible, conformément aux formules qui seront fournies par le département de l'Adjudant Général de Milice.

Chevaux.

16. La paie sera allouée pour 16 jours d'exercice de la durée d'une heure et demie chaque pour les chevaux des officiers non-commissionnés et des hommes et des canons des Batteries d'Artillerie de Campagne, et pour les chevaux des officiers non-commissionnés et des hommes des Troupes de Cavalerie, pourvu que pas moins que la moitié de la force de la Batterie de Campagne ou de la Troupe de Cavalerie, et au moins un officier commissionné aient été présents à tel exercice.

17. Les exercices à feu de Brigade, lorsqu'ordonnés pour deux jours chaque année, compteront comme deux exercices d'une heure et demie chaque.

18. La paie pour les chevaux sera allouée à raison de soixante-et-quinze centins par cheval pour chaque exercice de trois heures, pour le nombre de chevaux réellement et nécessairement présents à chaque tel exercice, n'excédant pas quarante-cinq pour chaque Batterie d'Artillerie de Campagne, et le nombre de chevaux réellement et nécessairement présents à chaque tel exercice pour chaque Troupe de Cavalerie.

19. Le cours d'exercice requis de chaque arme du service, par cet Ordre, sera certifié conformément aux formules qui seront fournies par le Département de l'Adjudant-Général de Milice; les formules qui concerneront l'exercice de compagnie devront être certifiées et signées par le Capitaine ou l'Officier commandant la compagnie, et celles qui ont rapport à l'exercice de Bataillon, seront certifiées et signés par l'Officier commandant le Bataillon.

20. Toute somme d'argent que Son Excellence ordonnera d'être payée à l'Officier Commandant un bataillon volontaire jugé actif, en vertu des dispositions de la seizième section de la loi concernant les Corps de Milice Volontaire, sera ainsi payée après la revue annuelle par les Officiers du service de Sa Majesté.

21. Il est exigé de se conformer soigneusement aux dispositions des paragraphes qui précèdent, comme donnant une preuve ou témoignage qu'un "Bataillon Volontaire est effectif," après quoi Son Excellence décidera de l'emploi des deniers, en vertu des dispositions de la seizième section de la loi concernant les Corps de Milice Volontaire.

22. La revue annuelle qui doit donner à la Force le droit de recevoir la paie, aura lieu en aucun temps avant le 15 décembre 1864—à laquelle les Majors de Brigade notifieront le Député-Adjudant-Général que les différents Corps dans leurs districts respectifs ont complété leurs cours d'exercice.

23. Nulle notice pour cette revue ne sera reçue après le 15 novembre vu que le temps après le milieu de décembre rendrait impossible toute revue effective.

24. Les Corps qui ne peuvent pas se qualifier de manière à permettre aux Majors de Brigade de donner avis avant le 15 de novembre, ne pourront pas être passés en revue, et conséquemment ne pourront pas avoir droit à la paie pour l'année 1864–65, qu'après la fonte des neiges au printemps de 1865.

Par ordre de Son Excellence le Très-Honorable le Gouverneur-Général et Commandant-en-Chef.

WALKER POWELL, Lt.-Col.,
Dép.-Adj.-Gén de Milice.

Commerce.

13 septembre.

Nous avons eu aujourd'hui une journée des plus désagréables, pluie continuelle avec un temps froid depuis lundi. Aussi les différents marchés s'en ressentent. Dans les marchandises comme dans les épiceries il s'est fait peu de transactions. Le marché monétaire est resté à peu près le même avec très peu d'affaires, l'acheteur s'attend à une nouvelle baisse, tandisque le vendeur attend une occasion plus favorable de placer ses fonds. S'il fallait se faire l'écho des rumeurs que l'on entend débiter du matin au soir dans notre Wall Street montréalais, que de chiffres l'on mettrait sur la baisse ou la hausse de l'or; toujours est-il que le marché monétaire a une tendance à la baisse de quelques jours, sans néanmoins amener des résultats sensibles.

Droits perçus à la Douane de Montréal:
12 septembre.......................... $17,971.68

IMPORTATIONS.

12 sept.

Par le chemin de fer Montréal et Champlain: D Masson, 1325 boites raisins, 523 demi boites do, 473 quart de boites do, 23 sacs, 156; E Chanteloup, 4 boites, 3 balles, 1 caque; J F Raymond, 1 caisse chaussures; E Chanteloup, 1 boite; E Lacombe, 5 caisses, F X Beaudry, 1 cheval; J Raymond, 1 boite; D Masson & Cie, 54 poches, 25 boites.

Par le Grand Tronc: Dufresne et McGarity, 26 boites poissons; P Delorme, 2 boites.

ARRIVAGES.

Canal de Lachine.—Reçus de 8 hs. A. M. le 12 à 8 hs. A. M. le 13. Fleur, 384 qrts.; Alkalis, 9 qrts.; Beurre, 131 tinett.; Fromage, 279 boites; Alkalis, 9 qrts.; Blé, 11,650 mts.; Cuir, 45 rouleaux; Tabac, 75 boites.

13 sept.

Per le Grand Tronc.—Fleur, 652 qrts. Alkalis, 53 qrts. Blé, 1,750 mts. Cuir, 60 roulx. Tabac, 27 boucts. Beurre, 747 tinettes.

Entrées faites à la douane pour l'exportation le 12 sept. 1,960 qrts. Farine d'Avoine, 3 qrts. Beurre, 40 tinettes. Lards, 50 qrts.

Revue du marché en gros de Produits.

Montréal, 13 Sept.

Il y a eu plusieurs transactions dans le marché à la fleur depuis notre dernière côte.—Quelques lots de Superf., Extra, très choisie ont été vendus à des prix exceptionels.—Un lot de 200 qrts, Extra, non inspecté s'est vendu à $4 60. La Superf. du Canada a rapporté $4.25. Un lot de 2000 qrts. de Superf., marque de la ville, a été vendu à raison de $4.25; et même 2000 qrts. à $4.40.—Voici pour les autres côtes, Superf Extra, $4.70 à $4.80; Extra, $4.50 à $4.60; de gout, $4.35 à $4.45, Superf., marque de la ville, $4.25 à $4.50; Superf. Blé du Canada, $4.15 à $4.30; Superf. Blé de l'Ouest, $4.10 à $4.15; Fleur des Etats de l'Ouest, $4.05 à $4 10; Superf. No. 2, $3.75 à $3.85; Fine, $3.50 à $3.70; Qualité ordinaire, $3.10 à $3.30; Pollards, $2.90 à $3.00; farine en poches, $2.50 par 112 lbs.

Farine d'Avoine.—Il n'y a eu aucun changement depuis hier côtée, $4.75 à $5

Blé.—Il n'y a pas eu de vente importante. Un lot de 13,000 mts. pour Michigan Red Winter a rapporté 95 cts.

Orge.—On rapporte une vente à 70 cts. par 50 lbs. Des voyages amenés par des habitants ont été payés 80 cts. par 56 lbs., égale à peu près à 68¼ cts par 48 lbs.

Alkalis.—Vente de Potasse, première qualité, à $5.62½ et $5.65. Perlasse, do $5.65.

Saindoux par lbs.—Tinette, 9¼c. à 9½c.

Lard.—On rapporte la vente de 400 qrts. à des conditions privées.

Beurre par lbs.—Il en a été reçu une assez grande quantité par le G. T.—Quelques lots de bon beurre ont été vendus à 19 cts. et 19½ cts.

Fret.—Un vaisseau a été engagé pour transporter du grain en Angleterre au taux de 5s., et un autre pour la cote Est à 5s. 7½d.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

(Pour "La Minerve.)

Montréal, 13 sept.

Une dépêche reçue ce matin annonçait que le marché monétaire de New-York s'ouvrait avec une certaine activité qui s'est fait sentir jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, mais vers la clôture, le mouvement à la hausse se ralantissait et le marché se fermait, côté l'or à 223¼.

New-York, 13 septembre.

Les fonds sont meilleurs, mais tranquilles. Echange sterling plus actif, 109. Espèces, l'or est ferme à 223¼.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST.

Milwaukee, 12 sept.

Blé nominal, $1.93, 25,000 mts. reçus.—Fleur, $9.50.

Chicago, 12 sept.

Blé, $1.90 pour No. 2.—Blé d'Inde, $1.32 pour No. 2.

PRIX DU MARCHÉ DE NEW-YORK.

(Par dépêche à *La Minerve.*)

New-York, 13 septembre.

Fleur—716 quarts reçus. Le marché est ferme, il y a eu plusieurs transactions. Ventes 13,000 quarts de $9.50 à $9.75; superfine $9.80 à $9.95; extra, $10.00 à $10.15; choix, $9.50 à $9.25; superfine de l'Ouest, $10.16; de la commune à la bonne venant de l'Ouest, $10.60 à $10.80. Marques pour l'exportation venant de l'Ohio. Farine du Canada plus tranquille, ventes 500 quarts, $8.85 à $10.10; commune, $10.15 à $12.00; bonne au choix de farine de seigle tranquille à $9.50.

Blé—2,134 minots reçus; le marché a subi une hausse de 2 à 4 cents; ventes 54,000 mts: $2.16 pour Amber Michigan; $2.26 à $2.31 pour Winter Red, Washington, et Amber Michigan; $2.80 pour farine blanche du Kentucky; $2.10 farine choisie de ce printemps.

Seigle—Tranquille.

Orge—Nominal.

Blé-d'Inde.—67,092 minots reçus; le marché est plus actif et les prix sont à la hausse; vente da 80,000 minots, $1.60 à $1.61½ pour Washington, mêlé; $1.63 meilleure qualité, mêlé; $1.63 pour du bon, mêlé, en magasin.

Avoine—Marché lourd; cote de 88c à 90c.

Lard—De Washington en baisse; vente 2,500 quarts $40.00 à $41.00; mess $42.00 à $42.25; nouveau do $39.00 à $40.00. Le bœuf de première qualité est lourd.

BUREAU DE L'INSPECTION DES ALCALIS.

Montréal, 12 sept., 1864.

	Potasse.	Perlasse.
En magasin, d'après le dernier état.	984	1188
Reçu depuis..........................	616	356
Total...................	1600	1544
Expédié depuis....................	411	552
En magasin, 10 sept, à 6 p. m...	1189	992

DYDE & MAJOR, Inspecteurs.

W. J. PATTERSON,
Sécrétaire du Bureau de Commerce.

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des Parts.	Payés	Dividend 6 der. mois.	Derniers Prix
B Montréal	$200	tout	4 p. cent	112 à 113
B Amé B N	£50stg	do	3 do	99 à 100
B Commer.	$100	do	3½ do	80 à 82½
B Cité....	80	do	3½ do	100 à 100½
B Haut-C.	30	do	3 do	51 à 53
B Peuple.	50	do	3½ do	103½ à 104
B Molson .	50	do	4 do	113 à 114½
B Ontario v	40	do	4 do	103½ à 104
do n	40	50 p. c.	4 do	102½ à 103
B Toronto.	100	do	4 do	102 à 103
B Québec .	100	tout	3 do	106 à 106½
B National.	50	do	4 do	107 à 108
B Gore....	40	do	3½ do	99 à 100
B J Cartier	50	60 p. c.	3½ do	106 à 107
B T Est...	50	60 p. c.	3½ do	92½ à 95
Internati'le	£100stg	£15 stg	2½ do	£18 à £20
B Marchan.	$100	10 p. c.		102½ à 103½
C. DE FER				
G T du C.	£100stg	tout	aucun	....
At. & St L.	100	do	do	....
G W du C.	82	do	1½ p.cent	....
Cha & St L.	200	do	aucun	15 à 17
do préféren	$200	do	5 p. cent	100
MINES.				
Mon Conso	20	$15 10	30ct	$5 à 7
C Mines C.	4	90	....	....
Cui Huron Bay....	4	12½	20p. cent	60 à 75
Arg & Cuiv L Huron.	5	75	....	....
Québec & L Supérieur	8	$1 10	....	....
DIFFÉ COM.				
C Télé M.	40	tout	5 p.c. 6 m	131 à 135
C Gaz Cité	40	do	4 do	127½ à 130
C urbain C	50	do	6 do	132 à 136
C Richelieu	100	do	12½ p. c.	128 à 130
C Op N Int	100	do	12½ 12 m	108 à 110
C Eléva. M	100	do	12½ 12 m	108 à 110

BONDS.	Fermés		Prix.
Gouvernement 5 par cent, stg....	89	à	90
Gouvernement 5 par cent, ct.....	89	à	90
Gouvernement 6 par cent, 1872, ct.	101½	à	102
Aqueduc de Montréal 6 par cent..	94½	à	95½
Bons, Cité de Montréal 6 par cent..	94	à	95
Hâvre de Montréal 8 par cent....	00	à	00
Cité de Québec 6 par cent.	93	à	94
Cité de Toronto 6 par cent, 1872.	88	à	90
Cité d'Ottawa 6 par cent....... ..	90	à	91
Ch. de F. Champlain 6 par cent ..	80	à	82
Débentures de Comté............	80	à	90
ECHANGE.			
Banque de Londres, 60 jours.	108¼	à	109¼
Privés do	107½	à	108
Privés avec documents......	107	à	107¼
Banque de New-York........	54	à	54¼
Privés do	54½	à	55
Traites en Or do	¼ dis	à	par
Argent	3¼	à	3¾
Or de New-York...............	218	à	218¼

PRENTICE, MOAT & CIE.,
Montréal, 13 sept. 1864 Courtiers.

PRIX DU BOIS PAR CORDE.

13 sept.

HAUT-CANADA.			
Erable..............................	$6	à	$7½
Merisier............................	$5	à	$5½
Hêtre................................	$4½	à	$5
Epinette............................	$3½	à	$3¾
BOIS D'EN BAS.			
Erable	$5½	à	$6
Merisier............................	$4	à	$4½
Hêtre................................	$4½	à	$4½
Epinette............................	$3½	à	$3¾

MARCHÉ A BOIS EN GROS.

(Corrigé pour la *Minerve* par M. Léon Hurteau.)

Madriers Pin, 3 ps.	bon Cull	$17 à 18	p. 100 m.
" Pruch. 3 "	bon ..	14 à 18	"
" Epinte 3 "	" ..	9½ à 14	"
" Pin 2 "	" ..	15 à 18	"
" Pruch. 2 "	" ..	10 à 14	"
" Epinte 2 "	" ..	7 à 12	"
" Pin 1½ "	" ..	11 à 14	"
" Epinte 1½ "	" ..	6 à 10	"
" Pin 1¼ "	" ..	10 à 14	"
" Epinte 1¼ "	" ..	6 à 9	"
Planch. Pin 1 "	" ..	8 à 12	"
" de Pruch. 1 "	" ..	5½ à 7	"
" Epinte 1 "	" ..	3½ à 7	"
" Pin ¾ "	" ..	11 à 16	"
Bois fran. par 1000 pieds....		10 à 12	
Noyer Noir " "		40 à 50	
Noyer Tendre " "		15 à 20	
Basswood (Bois blan.) 1 pouc. par 1000 pieds....		8 à 10	
" " ½ pouc. par 1000 pieds....		7½ à 8½	

PRIX COURANT DU MARCHÉ DE QUÉBEC.

Nous donnons ci-dessous les prix du bois de corde à Québec. On y verra une grande différence entre celui de Québec et celui de Montréal :

Erable de 3 pieds par corde......	$4.25 à 4.50
Idem 2½ " "	3.75 à 4.00
Merisier 3 " "	3.60 à 3.80
Idem 2½ " "	3.00 à 3.20
Bouleau rouge 3 "	2.60 à 2.80
Idem 2½ " "	2.40 à 2.50
Pruche 3 " "	2.20 à 2.40
Idem 2½ " "	2.00 à 2.20
Avoine par minots..................	0.60 à 0.50
Patates "	0.30 à 0.35
Briques par mille..................	3.50 à 4.00
Foin par cent bottes..............	10.00 à 11.00
Bardeaux par mille................	1.50 à 1.60

Prix du Marche Bonsecours

Corrigés expressément pour la *Minerve* par le clerc du marché.

Montréal, 13 Sept.

	s	d	s	d
Fleur—de blé.... ⅌ quint	13	6 @	14	6
d'avoine... —	12	6	13	0
blé-d'Inde. —	10	6	11	9
Grains—Blé..... ⅌ minot	0	0	0	0
Pois...... —	3	9	4	0
Orge .... par 50 lb	3	0	3	9
Avoine ... 40 lb	2	0	2	3
Sarrasin.. minot	3	0	3	6
Lin minot	7	0	7	6
Mil .... minot	10	0	11	0
Blé-d'Inde. —	3	6	4	0
Legume—Patates poche..	2	6	3	0
Fèves .... —	5	0	6	0
Oignons par minot	5	0	6	0
Laiterie—Œufs frais douz	0	6	0	7
Beurre frais ⅌ lb	1	0	1	3
Beurre salé —	0	9		10
Sucre d'Erable—	0	5	0	5½
Miel...... —	0	5	0	6
Saindoux.. —	0	7	0	0
Volaille—Dindes ⅌coupl	5	0	7	0
Oies ..... —	4	0	5	0
Canards .. —	2	0	2	6
Poules .... —	2	0	2	6
Poulets ... —	1	0	1	8
Gibiers—Canards sauvages.	1	10½	2	0
Pluviers........	1	0	1	3
Bécassines........	2	0	2	6
Coqs de bruyères...	3	0	3	6
Pigeons .. —	0	10	1	0
Tourtes, doz......	3	0	3	9
Perdrix .. —	2	6	3	0
Fruits.—Pommes, par quart	12	6	13	9
Pêches, la boite....	11	3	12	6
Oranges do	20	0	25	0
Citrons do	30	0	35	0

Remarques.—Le mauvais temps que nous avons eu a amené une baisse sur nos marchés. On verra par les différentes cotes ci-dessus que le gibier est assez abondant. Les grains nouveaux ont subi une baisse, ainsi que les œufs et le beurre. Les fruits arrivent en grande abondance et se vendent à des prix raisonnables.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

RAPPORTÉES POUR "LA MINERVE."

NOUVELLES DES ETATS-UNIS.

DEPECHES DU MATIN.

New-York, 13 sept.

Une dépêche spéciale adressée au *World* dit, que le briliant mouvement de Hancock vendredi soir, lorsqu'un piquet de rebelles fut pris dans ses retranchements avait pour but de donner plus de force à notre position et d'affaiblir celle des rebelles. La position convoitée nous met au pied d'un côteau au haut duquel se trouvent une grande force rebelle qui rend l'attaque. De plus il était d'une grande valeur pour l'ennemi attendre qu'elle leur fournirait la facilité de surveiller nos ouvrages. Lors de l'attaque, quelques coups furent tirés de la hauteur qui commandait la position, mais ne nous ont fait aucun dommage. Vers 3 heures nous entendîmes les rebelles qui s'approchaient; ils furent reçus par un feu bien nourri de mousqueterie et d'artillerie. Ils se retirèrent en promettant cependant qu'ils reviendraient reprendre leurs ouvrages qu'il ont été de beaucoup augmentés.

New-York, 13.

(Du *Herald* de New-York.)

Le signal fédéral à la station de Dutch Cap a été bombardé par les rebelles vendredi soir. Les batteries fédérales ont répondu avec vigueur. L'officier de la station, le Lieut. Amsden est resté à son poste durant l'engagement. Nos pertes sont nulles tandis que celles de l'ennemi sont loin de l'être. Après la cessation du feu, leurs travaux en terre étaient très endommagés; et leurs hommes ont été occupés jusqu'à la nuit à les réparer.

New-York, 13.

L'*Union* de Washington du 10 apprend qu'Horace Greely est de nouveau entré en correspondance avec Sanders, et assure que si MM. Clay et Holcomb le désirent, des commissaires seront envoyés à Richmond pour négocier la paix, sans s'en tenir au conditions précédemment énoncées.

(Du *Herald* de New-York.)

Washington, 12.

Aucune décision n'a encore été reçue au sujet de la proposition pour un emprunt de cent millions fait par les capitalistes Européens, et la mesure reste pendante jusqu'à ce que le Congrès l'ait jugée. Quoique sans aucune cause apparente, une grande partie des offres faites pour l'emprunt des 31,000,000 de piastres contenaient la demande que si elle n'était pas acceptée, ils pourraient faire une autre demande pour le 7.30.

New-York, 13.

Le *Richmond Enquirer* du 8, a un article relatif à la paix, une paix permanente, selon la doctrine de Colborn que le Département de l'Exécutif fût confié à deux agents au lieu d'un.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Le steamer *Roanokue*, parti de la Havane le 9, est arrivé aujourd'hui. Il a des nouvelles de Mexico du 8, et de Vera Crux du 1er. Le gén. Mejia est entré à VictoriaCity et a été rejoint par les troupes venant de Tampico sous le gén. Dupin. On disait à Vera Cruz que le gén. Castaguy avait battu un corps de troupes de Juarez près de Haltillo, et avait perdu son chef d'artillerie. On dit que Mejia marche sur Matamoras. On parle d'escarmouches dans lesquelles les Français auraient été vainqueurs. Les vaisseaux mexicains le *Lebecador* et le *Mexicano* ont été pris à Mansanillo. On rapporte que la flotte russe, actuellement dans le Pacifique, a reçu ordre de se rendre à Acapulco et de saluer le nouveau drapeau mexicain.

Les Espagnols n'ont pas plus d'avantages à St. Domingue que les Français au Mexique. Les maladies leur enlèvent beaucoup de monde. Un faible détachement a été attaqué entre la ville de St. Domingue et St. Christobal, et le commandant, le col. Juarez, a été tué.

A Puerto Plata les rebelles ont été attaqués et chassés de leurs fortifications, et, selon les uns, ont perdu deux canons, et selon les autres, un seul, en même temps qu'ils garderaient encore les forts d'où ils dirigeraient un feu continu sur les assiégeants.

Une cargaison d'esclaves a été débarquée sans encombre la semaine dernière à Bernedios.

Le col. Dupin, commandant des Français à Tampico, a récemment fait pendre un père et ses deux fils, croyant à tort qu'ils faisaient la contrebande. Leur innocence fut prouvée plus tard.

DEPECHES DE NUIT.

New-York, 13 sept.

Calleda Draper a ordonné de fermer toutes les bâtisses dont les propriétaires ou les locataires chargent des prix exagérés pour l'emmagasinage, en conséquence le Dép. Collecteur Studwell a fermé deux de ces bâtisses. Il est probable, qu'une semblable conduite sera suivie dans d'autres cas.

Il paraît que par suite d'importations plus considérables qu'à l'ordinaire, les fluctuations dans les prix de l'or et la hausse générale dans les prix d'emmagasinage étaient augmentés, et avaient atteint dans certains cas, des chiffres extraordinaires sur les plaintes des marchands, le Collecteur a décidé que l'augmentation ne pourrait pas être plus de 150 pour cent sur le prix fixé par la Chambre de Commerce en 1857 pour l'emmagasinage.

New-York, 13.

Une dépêche de Washington au *Commercial*, annonce que la cause du chirurgien Hinggins, accusé d'avoir volé les chevaux du gouvernement est terminée aujourd'hui.

Deux vaisseaux ont beaucoup souffert dans une tempête à Hatteras.

Albany, 13.

Le gouverneur Seymour a reçu la communication suivante :

Etat de New-York, décision d'Albany, 10 sept. à Son Excellence le Gouverneur Général de New-York.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la proclamation du Président du 18 juillet 1864, et des instructions du sous-Marshall Général, j'ai ordonné un tirage au sort dans les 12e et 13 districts du Congrès, lequel tirage commencera le 14 sept. courant dans chacun des dits Districts.

Votre respectueux, etc.,
Fred. Townsend,
Lieut. Col. au P. M.

Le télégramme suivant a aussi été reçu par le Gouverneur Seymour.

Washington, 12.

Le tirage au sort est fixé pour l'Ohio et les autres Etats dont la part n'a pas été remplie, lundi, le 19 sept.

Jas. B. Fry, P. M. G.

Philadelphie, 13.

Uune grande assemblée des anciens compagnons de McClellan eu lieu aujourd'hui au continental théâtre. Beaucoup de vétéraus blessés sont montés sur la tribune, des discours furent faits par le Col Page, Jno-O'Mère, Richard Vaux et plusieurs autres. Ces discours furent reçus avec enthousiasme.

M. Seward a fait un discours à l'association pour l'élection de Lincoln et Johnson, dans lequel il a exprimé la plus ferme adhésion à ces deux candidatures, comme représentant la cause de l'union. Quant à la conscription, il a expliqué qu'elle n'aurait pas lieu seulement s'il y avait un nombre suffisant de volontaires. Nous combattans, dit-il en terminant, jusqu'à la fin, pour le rétablissement de l'union.

Augusta, 13 septembre.

Nous emportons les élections par la plus grande majorité qui avait encore été vue dans le Maine, nous avons tous les districts votants pour le congrès par une immense majorité et les cinq huitièmes des deux branches de la législature.

J. C. Blair,
Président, convention unioniste.

St. Louis, 13.

Le Steamer *J. J. Roe* a sombré près de New Madrid; perte de $50,000; assurance pour $30,000.

New-York, 13 septembre.

Une dépêche de Washington à la *Tribune* assure que le gén. Frémont a placé sa lettre de résignation entre les mains de ses amis qui la publieront en temps convenable, et bientôt.

Boston, 13 septembre.

Les démocrates du Massachusetts ont commencé la campagne présidentielle avec énergie et enthousiasme. Hier soir il y avait une nombreuse et intéressante assemblée à Lawrence, où plusieurs bons orateurs ont pris la parole.

Washington, 13 septembre.

Une dénégation officielle a été faite du rapport que M. Hessenden avait résolu de lancer sur le marché un emprun temporaire de $5,000,000. M. Seward est de retour de son voyage dans le Nord.

New-York, 13 septembre.

Un officier de front qui vient d'arriver annonce que l'état de l'armée s'améliore sensiblement. Lee ne peut pas ordonnsr l'attaque avant qu'il ait été rejoint par Early, et celui-ci est retenu par Sheridan et ne peut reculer sans de grandes pertes.

L'*Examiner* de Richmond, de vendredi dernier, dit que Facet a concentré des troupes considérables sur le chemin de fer à deux milles au sud de Petersburg, et depuis dix jours a poussé sa gauche un quart de mille à l'ouest du chemin de fer. Bientôt il frappera un grand coup et tâchera d'arriver au côté sud du chemin auprès de la ville. Ce mouvement doit se faire prochainement.

NAISSANCE.

En cette ville, le 11 septembre, la Dame de M. P. S. Daniel, Typographe, une fille.

DECES.

En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 19 ans et 6 mois, Joseph Plante, sergent dans la 6ème compagnie des Chasseurs Canadiens de Montréal.

—En cette ville, le 13 du courant, après une courte maladie, M. Michel Thivierge, père, agé de 56 ans M. Thivierge laisse pour déplorer sa perte prématurée, une épouse inconsolable, quatre enfants et plusieurs petits enfants, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis qui n'oublieront jamais les aimables qualités qui distinguait cet homme de bien.

Les parents et amis sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu demain matin ; le convoi funèbre partira à 8 heures de sa demeure No. 147, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'Eglise Paroissiale, et de là au lieu de la sépulture.

THEATRE ROYAL.

COMPAGNIE FRANCAISE.

1ère Soirée de la Souscription.

1ÈRE REPRÉSENTATION DE LA SÉRIE B.

Ouverture de la Saison d'Hiver,

Avec le concours de

Mr. CHARLES LECLERC,

(AMATEUR DE MONTREAL.)

Jeudi Soir, 15 Sept.

1ère Représentation de

LE GAMIN DE PARIS!

Comédie-Drame en deux actes.

LES PANTINS DE VIOLETTE,

Opérette en un acte—Musique d'Adam.

N. B.—Les Bureaux ouvriront à 7½ heures. On commencera à 8½ heures précises.

PRIX DES PLACES—Loges particulières, $3.00. Premières, 50 cents. Secondes, 37½ cts. Parterre, 25 cts.

On peut souscrire pour la série A ou la série B (15 représentations pour 5 dollars) et retenir des places à l'avance chez M. PRINCE, Marchand de Musique, rue Notre-Dame.

13 sept—4

J. A. N. PROVENCHER,
AVOCAT,
No. 4, RUE SAINT VINCENT.

13 sept—4

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

CHARBON LEHIGH! CHARBON LEHIGH!

CE MATIN,

MERCREDI, LE 14 SEPTEMBRE

Seront vendus par Encan le long de la goëlette GEO. CORSEY et autres vaisseaux qui se trouvent attachés au quai des vapeurs océaniques de Allan, pour le compte de ceux y concernés à peu près

300 tonneaux Charbon Lehigh.

Vente à ONZE heures et DEMIE.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

14 sept

VENTE

DE

COUVERTES, DRAPS, *COMFORTERS*, LITS DE PLUMES, (Patchwork), RIDEAUX DE MOUSSELINE, ARTICLES PLAQUES, BEAUX MEUBLES DE MENAGE TRES RICHES, POELES DE CUISINE A CHARBON, PLUSIEURS BUREAUX pour OFFICE, l'un avec entourage en cuivre, PIANO QUARRE en ACAJOU et autres effets qui ont été transportés pour la vente dans les vielles Salles d'Encan si bien connues du soussigné.

Vente VENDREDI MATIN le SEIZE courant à DIX heures.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

14 sept.

Vente speciale de la vraie "Eau de Cologne."

LE Soussigné vendra par Encan, dans ses Salles, MERCREDI MATIN, le 14 courant, en lots pour satisfaire les acheteurs, une petite consignation de la VRAIE EAU DE COLOGNE venant directement de Jean-Marie Farina, Place Julien No. 4, Cologne, dans des bouteilles de toute grandeur, couvertes et non couvertes.

L'eau ci-dessus est la vraie préparation Vû sa grande force, sa pureté et sa valeur réelle, elle est rarement importée

C'est la seconde fois que l'on a occasion d'en offrir un lot à l'encan public, en cette ville.

Vente à DIX heures.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

150 ti

Vitres Allemandes

PAR ENCAN

JEUDI MATIN, 22 Sept. seront vendus pour le compte de MM. C. CUVILLIER & CIE., sur le QUAI, vis-à-vis les Magasins de Messrs. Gillespie, Moffatt & Cie.

2000 DEMI BOITES VITRES, G. S

Grandeurs assorties.

Vente à NEUF heures.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

150

GIBIER! GIBIER!

On vient de recevoir au TERRAPIN:
COQS DE BRUYERE,
OISEAUX DES PRAIRIES,
BECASSINES, TOURTES, PERDRIX
— Aussi —
HUITRES FRAICHES en écailles et autres.

14 sept—5tp CARLISLE & McCONKEY.

Soupe et Steaks à la Tortue

Servis au TERRAPIN, JEUDI le 15 courant, et du ant la semaine.

☞ On en fournit aussi aux Familles.

14 sept—5tp CARLISLE & McCONKEY.

LES ACHETEURS

DE

PAPETERIES EN GROS

TROUVERONT A

L'ENTREPOT DE PAPETERIES,

CATHEDRAL BLOCK,

UN ASSORTIMENT TRES-COMPLET

D'Articles en cette ligne au plus Bas Prix.

Photograpies et Albums Photographiques en Gros.

ANDREW J. GRAHAM.

14 sept—s 5

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE MONTRÉAL. }

Dans la Cour Supérieure, pour le Bas-Canada.

VACANCE DU TERME DE JUIN 1864.

Lundi le douzième jour de Septembre mil huit cent soixante et quatre.

Présent en Chambre :

L'Honorable Juge Badgley.

No. 1895.

L'Honorable LOUIS RENAUD, Marchand, de la Cité et du District de Montréal,

Demandeur.

vs.

ANDREW J. RICHARDSON, Marchand et Commerçant, de la Cité de New-York, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, sur la Requête de F. X. A. Trudel, Ecuyer, Avocat du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de Tancrède Bouthillier, Ecuyer, Shérif de ce District, écrit sur le Bref de Saisie-Revendication émané en cette cause, que le Défendeur n'a point de domicile en cette partie de la Province du Canada, ci-devant constituant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier nouvelle de la Cité de Montréal appelé "La Minerve" et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvelle de la dite Cité appelé "Evening Telegraph," notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut.

(Par Ordre,)

MONK, COFFIN & PAPINEAU,
P. C. S.

14 septembre. 5

CHASSEURS CANADIENS.

ATTENTION!

LE REGIMENT s'assemblera MERCREDI prochain, à 8 heures précises, à l'ARSENAL, l'exercice qui sera fait, sera sous la provision de l'ordre général du 3me ultimo.

Par ordre,

L. J. B. BEAUBIEN,
Capt. Adj. C. C.

14 sept—5

GRAND CONCERT.

LE public est respectueusement informé que l'éminente CANTATRICE ITALIENNE,

LA SIGNORA ANNA STEFFANI,

Visitera MONTRÉAL la SEMAINE PROCHAINE, et durant son séjour en cette ville se propose de donner DEUX ou TROIS CONCERTS. Avis en sera donné dans une prochaine annonce.

9 sept—4

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN LEEMING & Cie.

VENTE DE THE.

La cargaison du "Madura"

DE SHANGHAE,

SERA VENDUE PAR ENCAN

DANS LES MAGASINS DE

MM. LAW, YOUNG & CIE

MERCREDI, 12 OCTOBRE.

La Cargaison consiste en—

JEUNE HYSON,
GUNPOWDER,
IMPERIAL,
TWANKAYS,
JAPON,
CONGON,
SOUCHONG et
OOLONG.

Vente à NEUF heures.

JOHN LEEMING & Cie.,
Encanteurs.

10 sept.—2

ON DEMANDE les CONSIGNATAIRES des SIX BOITES de VOLAILLES VIVANTES ex-JURA de Liverpool.

H. & A. ALLAN.

14 sept—ti

No. 3200,
Province du Canada } COUR DE CIRCUIT.
District de Montréal. }

JEAN BTE. EMOND, Demandeur.

vs.

CLARA GERVAIS, Défenderesse.

MM. Mirrault et Lacoste, Avocats Distrayants.

AVIS PUBLIC.—Par encan public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné au domicile de la Défenderesse en cette cause, en la cité de Montréal, le VINGT-TROISIEME jour de Septembre cou., à DIX heures de l'avant-midi, tous ses MEUBLES et EFFETS de MENAGE, consistant en Tables, Chaises et Sofa, &c., &c. Le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant.

P. LECLERC, H. C. S.

Montréal, 14 sept. 1864—5

MM. GIBB & Cie.

VIENNENT de RECEVOIR, par les derniers vapeurs, la première partie de leur IMPORTATION d'AUTOMNE de LAINAGE, qui a été choisi avec le plus grand soin par leurs Agents à Londres, et on trouvera qu'elle contient toutes les NOUVEAUTES de la saison.

14 sept—5

CREDIT-FONCIER

AVIS

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que le montant voulu par la loi, ayant été souscrit au fonds social du CREDIT FONCIER DU CANADA, il y aura une ASSEMBLEE GENERALE des ACTIONNAIRES DU CREDIT FONCIER DU CANADA, VENDREDI, le SEIZE SEPTEMBRE courant, à TROIS heures P. M., au magasin de JOHN PRATT, Ecuier, en la cité de Montréal, pour procéder à l'ELECTION des DIRECTEURS de la dite institution; faire des Règlements et préparer les mesures nécessaires à son fonctionnement.

G. BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
J. E. TURCOTTE,
Directeurs Provisoirs du Crédit Foncier du Canada.

14 sept—5

CHEMIN DE FER GRAND TRONC.

Arrangement pour l'Ete.

LES Convois laisseront la GARE de la RUE BONAVENTURE comme suit :—

District de l'Est.

Train mèlé pour Island Pond et les Stations intermédiaires	8.30 A M
Train Expres pour Québec, Island Pond, Gorham pour les Montagnes blanches et Portland	2.00 P M
*Malle de Nuit pour Québec, Island Pond Garham et Portland à...	10.15 P M

* Ce Train est en connection à Québec avec le Train du Matin pour la Rivière-du-Loup, et les Vapeurs de Tadousac et du Saguenay.

Districts Central et de l'Ouest

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest, à..........	7.45 A.M.
Convoi d'Accommodation pour Kingston et les Stations Intermédiaires à..........	10.00 A.M.
Convois d'Accommodation pour Brockville et les Stations Intermédiaires, à..........	4.50 P.M.
Express de nuit (chars à coucher y attachés) pour Ogdensburg, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Détroit, Chicago et autres points de l'Ouest...	8.20 P.M.

District Montreal et Champlain

Pour Rouse's Point et autres points dans les Etats de l'Est..........	5.45 A.M. 8.10 A.M. et 3.45 P.M.

Le Train de 5.45 A M est en connection à Burlington avec les Steamboats du Lac Champlain pour New-York.

A 8.10 A M. Train en connection avec le Train Expres à Boston, arrivant le même Soir ; aussi avec les Trains Expres à New-York viâ Rutland.

A 3.45 P M. Train en connection avec les Trains Expres à Boston et à New-York viâ Rutland, et aussi viâ Springfield. Chars à coucher, allant et venant, rouleront sur les deux Routes.

Les Convois lais ont la Station de la Rue Bonaventure pour Lachine à *7.00 A.M.
9.00 A.M.
12.00 M'di.
†3.00 P.M.
5.00 P.M.
6.30 P.M.

*En connection avec les vapeurs pour Ottawa.
†Ce Convoi ira jusqu'à Platt burg.

C. J. BRYDGES,
Directeur Gérant.

Montréal, 14 sept—5

CHEMIN DE FER

LE

GRAND TRONC.

AVIS.

Le Convoi pour LACHINE, laissant Montréal à 8.30 P. M. et revenant de Lachine à 9.15 P. M. sera discontinué après MARDI le 13 courant.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 14 sept, 1864—5

VENTE PAR ENCAN.

PAR SHAW & FRERE.

VENTE IMPORTANTE

PAR CATALOGUE D'UNE

Magnifique Residence Privee,

Ainsi que tous les

Meubles de Menage et Effets,

BIBLIOTHEQUE REMPLIE DE LIVRES DE PRIX, TAPIS, MAGNIFIQUE PIANO DE DUNHAM EN TRES BON ORDRE, SERVICES A THÉ ET A DINER, RICHES VERRERIES COUPEES et ARTICLES PLAQUES, RIDEAUX AVEC CORNICHES, GAZELIERS ET EFFETS DE LITS, &c., &c., &c.

Les soussignés ont reçu instructions de vendre VENDREDI, le 16 courant, la RESIDENCE No. 7, Mount Royal Terrace, Avenue du Collége McGill. (Si on ne vend pas la maison avant, elle sera mise à l'enchère à MIDI.) Aussi les MEUBLES DE MENAGE et EFFETS, comprenant, dans le

SALON—A peu près 100 verges Tapis de Velours, Nattes, Gazeliers, Rep's cramoisis et Rideaux de dentelle, Corniches, magnifiques Meubles en noyer par Hilton, Chaises et Tables en papier-mâché, Etagères, Tables à ouvrage, jolie Pendule français, Ornements et Lustres, douze Gravures de première classe, Piano-forte en bois de rose par Dunham (coût £100), porte musique, &c.

SALLE A DINER—Tapis pour aller avec celui du salon, Rideaux do, Table à diner avec allonges, Chaises, deux Sideboads par Hilton, Table de côté, un Jeu de Bagatelle en acajou, Gravures, quatre légers Gazeliers, sett à diner rouge et or (coût £40 sterlin), do bleu et blanc, setts à déjeûner et à Dessert, setts à Thé et à Café, une grande variété de très-belles Verreries coupées, riches services à Thé plaqués, Fourchettes, Cuillers et Coutelleries, dessous de plats, &c, &c.

BIBLIOTHEQUE—Tapis Kidderminster, Bibliothèque, Sofas, Tables, Chaises à bras, Etagères, Gazeliers, Médaillons, Gravures, &c, et dans la bibliothèque 59 volumes de livres classiques, Sets Gillillin's Poets, Ossian's Poems, 46 volumes des ouvrages de Shakespeare, Romans de Waverly, Galerie Moderne des Artistes Anglais (coût £20), &c., &c.

CHAMBRES A COUCHER—Miroirs de toilette, Bureau, Couchettes en fer et en acajou, beaux Matelas, Couvertes et effets de lits, &c.

Et dans le PASSAGE, la CHAMBRE de BAINS, DEPENSE, CHAMBRES DES SERVANTES, l'assortiment ordinaire de Meubles, y compris Prelats, &c., &c., &c

CUISINE—Un grand assortiment d'Ustensiles de Cuisine, Poeles à *Cookerie*, Tables, Réfrigérants, &c, &c., &c.

Vente à DIX heures.

SHAW & FRERE,
Encanteurs.

13 sept—4

Vente de Magnifiques Glaces, Horloges Françaises et Bronzes.

SAMEDI, le 17 courant, nous vendrons, dans le Nouveau Magasin de MOLSON, Grande Rue St. Jacques, une consignation de **50** HORLOGES POUR CORNICHES, venant du meilleur fabricant de Paris; elles se montent que toutes les trois semaines et sonnent les heures et demi-heures Aussi, à peu près 50 échantillons d'articles français en bronze et autres marchandises venant de France, et une consignation de Miroirs pour corniches faits des meilleures glaces de France et d'Angleterre Les particularités dans les catalogues. On pourra voir les marchandises deux jours avant la vente.

Vente à ONZE heures

SHAW & FRERE,
Encanteurs.

13 sept—4

Vente Importante d'une Collection de Peintures Modernes

D'un très-grand ordre par les Artistes suivants bien connus, et autres :

DUNCANSON, WILLIAMS.
BELLOWS, VON SEVEN
JACOBY, CARRON,
MEADOWS, TAVILL,
KNOLL, &c,

— ET —

GRAVURES,

Comprenant à peu près 300 gravures, Epreuves des Indes et d'artistes de renom, venant directement d'un vendeur de Gravures de Londres—toutes encadrées dans d'élégants cadres en or et en bois de Rose.

Le tout sera vendu sans Réserves, dans le nouveau Magasin dernièrement complété par MM. Molson, sur la Grande Rue St. Jacques. Vente SAMEDI, le 17 Septembre.

Vente à UNE heure.

SHAW & FRERE,
Encanteurs.

4

Derniere Vente sans Reserve

DE

PEINTURES A L'HUILE

Nous avons reçu instructions de soumettre à la compétition publique, à l'INSTITUT DES ARTISANS, MERCREDI le 14 SEPTEMBRE, au-delà de CENT PEINTURES, par les Vieux Maîtres, y compris—des copies des Ecoles Françaises, Allemandes, Italiennes et Espagnoles. Plusieurs de ces gravures sont spécialement adaptées pour des Autels et sont de la célèbre collection du Cardinal Feisch. Le tout sera vendu sans réserve aucune. Aussi, quelques EPREUVES de GRAVURES d'ARTISTES, d'après Landseer et autres, avec plusieurs exemples de Peintures à l'huile, par des Artistes modernes, dont l'authenticité sera garantie par le vendeur.

Vente à DEUX heures précises.

SHAW & FRERE,
Encanteurs.

10 sept—2

Residence de premiere classe

A VENDRE.

LA MAISON No. 7, "Mount Royal TERRACE" Avenue du Collége McGill, maintenant occupée par M. Duncan Robertson ; en parfaite réparation peinte et tapissée ;— y compris un magnifique fourneau pour cuisine avec toutes les améliorations modernes. Conditions très libérales. On peut obtenir permission pour la visiter, les conditions de vente, en s'adressant à

SHAW & FRERES

Les Meubles de cette maison seront vendu le 16 courant. Particularités dans une autre annonce.

5 Sept. 1864.—slk.

VENTE DE MEUBLES.

MM. SHAW & FRERE

ENCANTEURS

DE

MEUBLES, &C.

LES Soussignés tiendront leurs VENTES REGULIERES de toutes les semaines, les LUNDIS et JEUDIS de chaque semaine, durant les mois de SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE et DECEMBRE. Ces ventes sont établies depuis huit ans et elles sont annoncées dans tous les journaux, tant anglais que français. Elles sont patronisées par un grand nombre de personnes tant de la ville que des campagnes environnantes qui ont besoin de Meubles, et c'est le meilleur marché pour l'achat et disposer des Meubles de Ménage.

Les officiers de la garnison et autres qui déménagent, trouveront leur avantage à envoyer leurs meubles à ces ventes, ainsi que Tapis, Chevaux, Voitures, &c., &c.

Leur longue expérience comme Encanteurs, leurs arrangements prompts et satisfaisants, ont donné à MM. Shaw & Frere les ventes les plus importantes qui aient eu lieu en cette ville. Les personnes qui désirent avoir leurs Meubles vendus à leurs résidences voudront bien faire application au Bureau, Rue St. François-Xavier.

SHAW & FRERE,
Encanteurs.

1 septembre,

VENTE PAR ENCAN.

PAR L. DEVANY.

LE Soussigné a reçu instruction de vendre, VENDREDI prochain, le SEIZE courant, au CHAMP-DE-MARS (avec permission) plusieurs CHEVAUX, CAROSSES, etc., la propriété des Officiers de la Garnison qui partent pour l'Angleterre

1 paire Ponies, à peu près 15 mains de hauteur.
1 Phaeton.
1 Harnais double complet.
1 Cheval Alezan ; bon chasseur ; tranquille sous le harnais et la selle.
Le fameux Cheval hongre "Don Juan."
Une paire de puissants Chevaux de carosse, de couleur baie et bien accouplés, 6 et 7 ans, 15 3 ; très tranquilles sous le harnais.
Une Jument baie, 15-3 ; bonne coureuse, très bonne sous la selle et pour la chasse ; tranquille sous le harnais et la selle de dame.
Un Poulain châtain ; bon sous le harnais et tranquille sous la selle.

— AUSSI —

Plusieurs carosses, sleighs, robes de buffle, harnais simples, doubles et *tandem*, selles, etc, etc.

L. DEVANY,
Encanteur.

9 sept. 3

Le Soussigné vendra MARDI, le 13 courant et les soirs suivants, à son Magasin, No 159, rue Notre-Dame, un fonds considérable de Marchandises Sèches, Montres en or et en argent, Chaines d'or, Bijouteries, Horloges marines, Lampes à huile de charbon, Albums, Ferronneries, Tapisseries, Couvertures, Prelats, Secrétaires en bois de rose et Articles de fantaisie de toutes sortes.

Vente chaque soir à 7½ heures.

L. DEVANY,
Encanteur.

10 sept. 3

JARDIN GUILBAULT.

POSITIVEMENT POUR DEUX SOIREES

Mercredi et Jeudi, 14 et 15 Sept.

IMMENSE ATTRAIT.

GRANDE FETE MUSICALE.

LA GRANDE CANTATRICE,

MADAME ANNA BISHOP,

d'une renommé universelle, maintenant à son tour d'adieu au Canada, avant son départ pour l'Europe, paraîtra pour la dernière fois en cette ville.

Elle sera accompagnée de sa jeune fille dont les talents sont déjà bien connus,

MISS. LOUISA BISHOP,

Vocaliste et Pianiste, de Paris et Londres

Mr. A. SEDGWICK,

Chanteur Bouffe et Concertiniste.

M. CHAS. LASCELLES,

L'éminent Vocaliste et Pianiste de Londres.

LA BANDE DE MONTREAL,

Avec Instruments en Cuivrl

DIRECTEUR—M. C. LAVALLÉE.

Admission, 25 cents.
Siéges réservés, 50 cents.

On peut se procurer des billets aux Magasins de musique de Gould & Hill, E. Thornton, H. Prince, Laurent, Laforce & Cie., et aux Hôtels Ottawa, Donegana et St. Lawrence Hall.

Des arrangements ont été pris avec les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de la Ville pour faire marcher des chars extra jusqu'au Jardin pour cette occasion.

La Ménagerie et le Museum seront splendidement illuminés, et ouverts aux visiteurs les soirées des Concerts sans prix extra.

La Collection a été augmentée de sujets importants d'attraction.

Le piano est de la célèbre fabrique de Chickering & Lous.

Les Jardins ouverts à 6 30. P. M.
Le Concert commencera à 8 heures

E. P. KENDALL,
Agent d'affaires.

9 sept—1 k

No 310

RUE SAINT PAUL,

MONTREAL.

J'AI l'honneur d'informer les Marchands de la campagne que j'ai un assortiment complet de Chaussures de toutes espèces et faites dans les derniers goûts.

La variété des ouvrages, jointe à la modicité des prix, me fait croire qu'il vous serait avantageux de visiter mon établissement avant de faire vos achats ailleurs.

☞ **Conditions Faciles.** ☜

JOHN A. LECLERC,

Manufacturier de Chaussures en gros et Marchand de Cuirs de toutes sortes, en gros et en détail.

10 sept—2tmk

A. TRUTEAU,

BOULANGER,

No. 86, Rue Dorchester.

LE Soussigné reconnaissant du patronage libéral que le public de Montréal à bien voulu lui accorder depuis un grand nombre d'années, à le plaisir de lui annoncer qu'il continue comme par le passé à fournir à ses pratiques toute espèce de pains de la meilleur qualité.

A. C. TRUTEAU,
No. 86 Rue Dorchester,
faubourg Québec.

13 septembre, tmk 4

G. L. ROLLAND,

No. 171, RUE ST. PAUL.

Tout en remerciant mes nombreuses pratiques, tant de la ville que de la campagne, pour l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu me donner les années dernières, je les préviens que j'ai

Ouvert un nouvel Etablissement

au No. ci-dessous de

CHAUSSURES

EN GROS SEULEMENT.

Les ouvrages sont sous ma propre direction. Ma longue expérience dans cette branche est une garantie pour les amis qui voudront bien m'encourager.

Je n'emploie que des Ouvriers habiles et compétents. Les ouvrages sont de première qualité, et afin d'être sûr des ouvrages, le tout est fait à la main, et les Patrons so t de NOUVEAUX GOUT. Les Prix sont modérés.

Venez voir mon nouvel établissement, au

G. L. ROLLAND.

13 sept—tm—4

J. A. GALARNEAU,
AVOCAT,
BUREAU : No 3, RUE SAINT - VINCENT

14 juin a 141

VENTE PAR ENCAN.

PAR G. McGREGOR.

Vente de Marchandises Seches d'Automne.

Le soussigné vendra dans ses magasins, No. 266, rue St. Paul, JEUDI le 15 Septembre, un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE et D'HIVER nouvellement importées, comprenant en partie—

Drap noir tout laine, do do de couleur, do de Castor, Whitney, de Pilot, Petersham et Seal Skin, Drap militaire, drap Melton, Casimirs superfins noirs et Doeskins, Etoffes du pays, Tweeds et Satinettes Canadiens, Cobourgs lustrés, Mérinos, Winceys unis et de goût, Toile, Coton jaune, Doublures en rouleaux, Toile de table de Damas, Casquettes de drap et Feutres pour hommes et enfants—

200 Casques de mouton de Russie
4 Caisses Habillements, Surtouts et Pantalons
100 doz. Cerceaux pour Dames et Demoiselles
3000 Collets de papier
30 doz. Chemises de toilette.
50 do Soie pour Machines

Vente à DEUX heures.

G. McGREGOR,
Encanteur.

13 sept.—4

PAR CUVILLIER & CIE.

EPICERIES EN GENERAL.

Mercredi matin, le 21 courant,

Dans les Magasins des Soussignés,

Rue St. Sacrement,

SERA OFFERT :

UN ASSORTIMENT GENERAL d'Epiceries fraiches.

Les particularités ci-après.

Vente à NEUF heures.

CUVILLIER & CIE.,
Encanteur.

150

COLLEGE

DES

MEDECINS ET CHIRURGIENS

DU

BAS-CANADA.

L'ASSEMBLEE SEMI-ANNUELLE du Bureau des Gouverneurs du Collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, se tiendra dans la Cité de Québec, MARDI, ONZE OCTOBRE prochain, à DIX heures A. M.

Les Candidats sont requis de remettre leurs certificats à l'un des Secrétaires au moins dix jours avant l'Assemblée, et de remplir une Cédule de leur éducation dont ils pourront obtenir une formule, en s'adressant aux Secrétaires ; ils sont aussi requis de déposer en même temps les honoraires, qui deviendront dûs dans le cas d'un examen satisfaisant.

HECTOR PELTIER, M. D.
R. H. RUSSELL, M. D.
Secrétaires.

Montréal, 6 Sept 1864 —szi—c

A VENDRE

CETTE PROPRIETE appartenant aux héritiers de feu l'Hon. Sir James Stuart, Baronet, située dans la rue Ste. Marie, faubourg Québec, ci-devant occupée par les Ingénieurs Royaux, et la bâtisse suivante.

Titres incontestables.

Conditions libérales.

S'adresser à

COURT & MACINTOSH.

13 sept—4

$1000 DE RECOMPENSE!

ATTENDU que des personnes inconnues sont entrées dans les magasins de MM. HALL, KAY & Cie., situés au côté Sud-Ouest de la rue McGill, dans cette ville, dimanche, le 11 du courant, vers les onze heures du soir, et y ont mis le feu, les soussignés offrent, par les présentes, une RECOMPENSE de MILLE PIASTRES à toute personne fournissant telle information qui pourra amener à conviction la partie ou les parties coupables ou aucune d'elles.

GILLESPIE, MOFFATT & Co., Agents de la Cie d'Assurance du Phœnix.
H. L. ROUTH, Agent de la Cie. d'Assurance la Royale.
WM. MURRAY, Directeur de la Cie d'Assurance de Montréal.
ROBT. WOOD, Agent de la Cie d'Assurance de l'Ætna, Home et Hartford.
A. McKENZIE FORBES, Agent de la Queen Ins. Co.
MORLAND, WATSON & Co, Agents de la Cie d'Assurance de l'Union Commerciale.
M. H GAULT, Agent de la Cie d'Assurance de l'Amérique Britannique.
MACDOUGALL & DAVIDSON, Agents de la Cie d'Assurance de l'Amérique Britannique du Nord et Mercantile.
J. OGILVY MOFFATT, Agent de la Corporation d'Assurance de Londres.
A DAVIDSON PARKER, Sec. Cor. de la Cie d'Assurance Ecossaise Provinciale.
SIMPSON & BETHUNE, de la Cie d'Assurance de Londres et Lancashire et de la Compagnie d'Assurance Western.
G. F. C SMITH, Sec. Cor de la Cie d'Assurance de Liverpool, Londres et Globe.

Montréal, 12 sept.. 1864.

ESTAMPILLES.

J'AUTORISE, par les présentes, LOUIS CALIXTE BARBEAU, Ecr., de vendre des ESTAMPILLES pour BILLETS à des prix n'excédant pas la valeur réelle de telles estampilles. D'après le statut 27 et 28, Victoria, chap. 4, sec. 9, intitulé "Un acte pour imposer des droits sur des billets promissoires et billets d'échange."

JOHN LANGTON,
Pour le Ministre des Finances

Québec, ce 24 août 1864

Conformément à l'autorisation ci-dessus, je préviens le public et surtout Messieurs les Marchands de la ville et des campagnes, que j'ai et aurai toujours en mains un assortiment considérable de ces Estampilles. Un escompte sera alloué aux personnes achetant pour ou au-dessus de $25.

—De plus :—

J'ai aussi des Timbres de Poste.

L. C. BARBEAU.

L. C. BARBEAU

COURTIER

EN OR, ARGENT ET ECHANGE,

No. 35, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER,

MONTREAL,

M. B., s'est enfin décidé d'ouvrir un BUREAU d'ECHANGE à la place ci-dessus où il sera prêt à faire toute espèce de transactions monétaires, &c

Il continuera à se charger d'achat et de vente d'Echange américain et européen, parts de Banque, de chemin de fer, de Vapeur, &c.

Toutes autres affaires transigées sous le plus court délai

1 septembre dm 147

Chemins de Peage de l'Ile Jesus

AVIS.

LES Actionnaires de la COMPAGNIE DES CHEMINS DE PEAGE de L'ILE JESUS, dans le comté de Laval, sont par les présentes notifiés que l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires, pour l'ELECTION de CINQ DIRECTEURS pour l'année courante, aura lieu au Bureau de la Compagnie No. 31, rue St. Jacques, LUNDI le 3 d'OCTOBRE prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

Par ordre,

B. H. LeMOINE,
Président.

13 sept—4

Avis à ceux qui tiennent maison

LES personnes qui ont fait l'essai des autres Poêles, regardent le "QUEENS'S CHOICE" comme le meilleur poêle de cuisine qui soit en usage. Il chauffe et cuit bien, et comme il est fait d'un MELANGE PARTICULIER DE FER, nous garantissons qu'il durera beaucoup plus longtemps que tout autre

Nouveaux Patrons de Couchettes en fer et Berceaux,
Couchettes de goût en fonte,
Couchettes communes en fer,
Porte-Chapeaux en fer, Meubles en fer, etc,
Poêles de cuisine unis et de goût

Le meilleur Poêle du Pauvre Homme, que nous offrons en vente en Gros et en Détail dans nos Chambres d'Echantillons et de Vente, 62, Grande Rue St Jacques, ou à notre Fonderie, 9 à 99, Rue William.

WM RODDEN & CIE.

12 avril r

A L'ANCIEN PLAC STATUAIRE.

35, RUE NOTRE-DAME 35.

M CHS. CATELLI, tout en remerciant Messieurs du Clergé en particulier et le public en général, pour l'encouragement qu'il en a reçu, les avertit qu'il vient de recevoir de nouveaux et beaux MODELES de Statues en Plâtre et en Ciment patenté.

Tout ordre sera exécuté avec promptitude et à des prix qui défient la concurrence

5 juil 122

EX "HIBERNIA" ET "L'EAGLET"

MM J. FOURNIER et Cie, 242, RUE ST PAUL, informent le public qu'ils ont en main un nouvel assortiment de Marchandises arrivées de France dont le choix et la qualité ne laissent rien à désirer.

300	barriques Vins de Beaujolais, Macon Bordeaux, Sauternes, Chablis, St. Emilion, et un grand choix des meilleurs Vins de Bourgogne
150	caisses du Grand Cru de Volnay (Bourgogue) en caisses de 25 bouteilles.
20	caisses de Cognac Brandy extra, Salignac et Cie., en carafes, année 1825.
	Suceeys Port, Burgandy Port, Gin de Kuyper en pipes et demi-pipes, caisses rouges et caisses vertes
85	pipes, ½ pipes et ¼ de pipes Cognacs Brandy 1re qualité.
350	caisses Cognacs 1re qualité.
30000	bouteilles vides à Cidres, Cognacs, Clarets.
30000	Capsules rouges, vertes et blanches.
25	Machines à capsuler.

J. FOURNIER & CIE.

Nouveaux choix de Zincs et d'Ustensiles de Cuisines. Sceaux, Bains de siége, Cuvettes, Bains de pieds, Sets de Chambre à coucher Cafetières françaises. Pots au feu. Arrosoirs à $2 la paire, vendus à la pièce et à la douzaine, 40 0/0 d'économie sur toutes autres fabrications et supérieure à toute autre importation.

J. FOURNIER & CIE.

Nouveaux Verres d'Ornementation, Dentelles, Mousselines sur Verres de couleur de toutes sortes de dessins et de tous prix, vendus à tant le pied, sans compétition sur le marché, employés par le Grand-Tronc et par toutes les grandes administrations du Canada, recommandés par tous les architectes de Montréal où sont déposés des échantillons. Arrivés par l'"Eaglet."

J. FOURNIER & CIE.

4 juin—110

Voici un Fait qui vaut la peine d'être publié.

VOUS QUI SOUFFREZ DE DYSPEPSIE
LISEZ !!

24, Rue St. Constant,
Montréal, 11 Juillet 1864

MM. DEVINS & BOLTON,

Messieurs,—Dans le cours des derniers onze mois, j'ai souffert presque journellement d'attaques sévères de dyspepsie, à un tel point que c'était avec difficulté que je pouvais garder mes vivres plus de vingt minutes.

Pendant la nuit, je sentais un brûlement dans la région du cœur et un grand abattement d'esprit, accompagné de fréquents maux de tête et l'obscurcissement de la vue.

J'ai essayé beaucoup de préparations cathartiques sans en éprouver aucun soulagement réel, jusqu'à ce que je me sois servi des "Amers Colorés de Hubbel": J'en ai pris quatre bouteilles, et depuis je n'ai éprouvé aucun malaise

Après le bien que m'ont fait ces "Amers," je considère qu'il est de mon devoir de vous offrir mes plus sincères remerciements.

(Signé,) GEO. A. BANCROFT,
Collecteur

31

CORPORATION DE MONTREAL.

QUARTIER

ST. LAURENT.

AVIS est par le présent donné que les soussignés ont complété leur ROLE DE COTISATION du QUARTIER ST.-LAURENT, de cette cité; que copie du dit rôle a été confiée à l'un d'entr'eux, à leur Bureau, en l'Hôtel-de-Ville où elle sera ouverte à l'inspection et examen de tous les intéressés d'ici à

Jeudi, le 22eme. jour de Septembre

courant; et que les dits cotiseurs s'assembleront à leur Bureau susdit, VENDREDI, le VINGT-TROISIEME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi, pour reviser leur cotisation des biens-fonds inscrits au dit rôle de cotisation, et que là et alors ils entendront et examineront toutes plaintes relativement à telles cotisations de biens-fonds qui pourront être faites devant eux.

JEROME GRENIER,
DANIEL FARRELL,
JOSEPH DESCHAMPS,
JAMES C. BEERS,
REMI LAMBERT,
ROLLO CAMPBELL,
Cotiseurs.

Bureau des Cotiseurs,
Hotel-de-Ville,
Montréal, 2 sept 1864 ni

Nouvelles Marchandises.

MM, GAGNON, WATSON & CIE., informe les Dames de Montréal, qu'ils reçoivent tous les jours leur nouveau fonds de Marchandises Sèches d'Automne et d'Hiver, et ils sollicitent respectueusement une visite.

GAGNON, WATSON & CIE.,

GANTS DE KID D'ALEXANDRE ET DUCHESSE.—On vient d'en recevoir de nouveaux chez

GAGNON, WATSON & CIE,
135, Rue Notre-Dame.

9 sept—1—c

Dr. G. S. DE BONALD,

COIN DES RUES DORCHESTER ET SAINT-ANDRÉ,

Résidence connue sous le nom de "Ste. Françoise romaine,"

Depot d'Yeux artificiels d'email DE M. BOISSONNEAU, PERE, de Paris.

10 juil tmk 128

LISTE des ARTICLES

PREPARES ET VENDUS PAR

JOHN GARDNER,

CHIMISTE ET DROGUISTE.

295, Rue Notre-Dame (Ouest)
PRES LA RUE McGILL, MONTREAL.

TOUTES DROGUES ET PREPARATIONS CHIMIQUES

GARANTIES PURES.

Emulsion Canadienne pour la TOUX,

En Bouteille de 1s 3d et 2s 6d.

Une Médecine remarquable pour calmer la Toux les Rhumes, l'Enrouement, la Difficulté de respirer, &c , &c , et pour soulager les Chatouillement désagréables de la gorge qui causent une toux incessante. Aussi

LOZENGES POUR RHUME

En boites pour 1s 3d

Pour la guérison de la Toux, Rhumes, Catharre, Asthmes, Bronchites, Influenza et autres Maladies des Poumons et de la Gorge.

LES PRESCRIPTIONS DES MEDECINS

SONT PREPAREES AVEC SOINS.

Magnesie effervescente curative

POUR LES
AFFECTIONS BILIEUSES, INDIGESTION CONSTIPATION HABITUELLE, &c.

Cette préparation est effective pour le soulagement de Maux de Tête et est hautement aimee comme agréable purgatif, en bouteille de 2s 6d et 1 lb do 6s 3d.

Pilules aperatives stomachiques

PUREMENT VEGETALES.

Pour
L'INDIGESTION, CONSTIPATION HABITUELLE, MAUX DE TETE

Et tout désordre de l'Estomac. Les Etudiants les personnes habituées aux Bureaux ou aux Comptoirs et tous ceux qui sont sédentaires et privés du bénéfice d'exercises musculaires et du changement d'air, souffrent fréquemment de la Constipation, de faiblesse dans la vue et mal de tête A ces personnes on recommande particulièrement ces Pilules, et si elles sont prises d'après les directions données, elles donneront un prompt soulagement, en boite. 1s 3d.

Essence etheree concentrée de Gingenbre de la Jamaique.

Cette préparation est à son plus haut degré de concentration; elle contient toutes les pures propriétés de cette racine de prix et réclame une préférence décidée contre l'essence telle qu'on la prépare maintenant. Vendue en bouteilles à 2s 6d.

Destructeur de Vers de Gardner,

REMEDE INFAILLIBLE.

Chaque paquet contient cinq poudres qui sont agréables au goût et parfaitement sûres. Prix, 1s 3d le paquet

Preparatif pour les Enfants

Une médecine d'une efficacité réelle et approuvée pour la guérison des maladies qui surviennent aux jeunes enfants, savoir: le Rachitisme, Convulsions, Dentition, Gripes, Rougeole, Irrégularite des intestins, dont les enfants souffrent si cruellement. Ce preservatif est exempt de tout ingrédient pernicieux et peut être donné avec la plus grande sureté à un enfant immédiatement après sa naissance. En bouteille de 1s 3d.

Pilules Anti-Bilieuses de Cooper

Ces Pilules sont préparées avec le plus grand soin d'après la recette originale. Elles ne peuvent être surpassées pour les fortes constitutions en en faisant usage le soir avec une poudre seidlitz le matin.

☞AVIS—Prenez celles qui sont préparées par moi et voyez à ce que mon nom se trouve à l'entour de chaque boite.

J. GARDNER,

DECOCTION CONCENTREE COMPOSEE
OU

L'Extrait du Fluide de la Salsepareille rouge de la Jamaique

Une once est égale à un demiard de la meilleure décoction faite telle qu'ordonnée par le Collége des Médecins de Londres On en fait comme une Alterative pour le Scrofule, Scorbu, et autres Maladies cutanées et comme remede pour neutraliser les effets injurieux du Mercure. Cette préparation sera trouvée en tout préférable à la décoction telle qu'ordinairement preparée; elle est la meilleure et adaptee pour être gardée en conseque ce de son état concentré avec lequel elle est préparée et est plus portative et convenable aux voyageurs En bouteille d'une $1 chaque. La vraie porte le nom "Gardner, Montréal" soufflé dans la bouteille.

Preparations superieures pour la Toilette,

DENTIFRICE DELECTABLE OU POUDRE ET PATE A DENTS

ANGLO-CANADIENNES.

Composé vraiment scientifique contenant des ingrédients pour neutraliser des acides et enlever les tartres formées à l'entour des dents, astringents pour renforcir les dents et les gencives, arome pour rafraichir l'haleine Il donne une belle couleur de cerise aux lèvres et aux gencives et une de perle aux dents.

Eau de Lavende

de la plus grande force, égale et à meilleur marché à toute préparation anglaise et française

Solution Tonique,

qui prévient certainement la chute des cheveux il stimule les racines. En bouteilles de 2s 6d.

Pommade Crystalline,

Un article superbe, supérieur à tout pour les cheveux et leur donnent un magnifique luisant. Graisse Ursina et d'Ours, Rosemary Hair Wash, Castorine, Huile parfumée d'amandes, Teintures pour cheveux, (noires ou brunes) Huile Palma Christi, Eau Lustrale, Tonique pour cheveux.

Fines Eponges de Turquie,

Poudre de Toilette, Crême camphrée pour Bal et pour les mains crevassées, Dentifrice camphrée, Poudre Végétale à Dents, Crême supérieure pour le froid, Onguent supérieur pour lèvres, Eau de Cologne, Savon de Toilette &c.

—AUSSI—

Un grand assortiment choisi de
BROSSES A CHEVEUX, BROSSES A DENTS
BROSSES A ONGLES, PEIGNES, &c.

HUILE DE CHARBON.

KEROSENE DE PORTLAND, HUILE D'OLIVE, FLUIDE A BRULER, LAMPES POUR HUILE A CHARBON.

Poudre Allemande a Patisserie de Gardner.

Sans pareille pour sa pureté et son bon marché En paquets de 1 lb 1s 3d chaque.

Sirop de Vinaigre et autres.

—AUSSI—

PEPPERMINTHE ANGLAIS ET AUTRES LOZENGES.

Médecines Brévetées, Instruments de Chirurgie Sangsues, Bas Elastiques, Secrétaires de Médecins, Eau de Coogne de Farina, Parfumeries de Lubin, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

J. GARDNER,

PILULES DE BLANCARD,

A l'Iodure ferreux inaltérable, sans odeur ni saveur de fer ou d'iode.

L'ACADEMIE DE MEDECINES

a décidé (Séance du 13 août 1850)

"Que le procédé de conservation de ces Pilules offrant de grands avantages, serait publié dans le Bulletin de ses travaux."

N. B.—Ne devront être considérés comme préparés par l'Auteur que les Flacons de Pilules qui présenteront un CACHET D'ARGENT REACTIF, fixé à la partie inférieure du bouchons, et la signature ci-dessous: BLANCARD, Pharmacien, Rue Bonaparte, 40, à Paris. Prix 4 francs le flocons de 100 Pilules.

En vente par JOHN J. GARDNER.

11 janv 1864

La Compagnie d'Assurance sur la Vie et contre le Feu

LANCASHIRE

D'ANGLETERRE,

Manchester, 28 Juin 1864.

LES Directeurs de la Compagnie d'ASSURANCE LANCASHIRE (The Lancashire Insurance Company) donnent par le présent avis, qu'ils ont appointé MR WM. HOBBS, 16, Rue St. Jean, Montréal, AGENT pour la Compagnie dans le Bas-Canada.

Par ordre,
GEORGE STEWART,
Directeur général.

Capital—Deux Millions de Livres Sterling

Cette Compagnie étant investie du droit d'Assurer en Canada, en conformité à l'Acte Provincial, et ayant obtenu une Licence du Ministre des Finances, est prête à prendre des Risques à des premiums modérés.

WILLIAM HOBBS,
Agent pour le Bas-Canada.
T. E PERRAULT,
Sous-Agent.

9 aout tmk 137

Situation demandee.

UNE Demoiselle enseignant l'Anglais, le Français et la Musique, désire se placer comme Institutrice dans une Académie, ou comme Gouvernante dans une famille.

S'adresser à ce Bureau.
2 sept. 1864.

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE

DE MONTREAL,

No. 19, RUE COTE' No. 19.

LA REOUVERTURE des classes de cette Institution aura lieu LUNDI, le 5 Septembre prochain.

Le programme des Etudes comprendra comme par le passé, un Cours Commercial Industriel, dans les deux langues Française et Anglaise. Pour les particularités, s'adresser au soussigné, à l'Ecole

U. E. ARCHAMBAULT,
Principal.

23 aout dmk 143

LIVRES.

Manuel annuaire de la Santé pour 1864 par P V Raspail, 1 vol in 12 br.........	38 cts
Lettres sur la Vie d'un nommé Jésus selon M. Renand, par Jean Loyseau, cordonnier, 1 vol in 12 rel.............	70 cts
La Femme forte par Mgr. Landriot 1 vol in 12................	67 cts
Histoire de Sainte Chantal, par l'abbé Bourgaud, 2 vols in 8 br............	$3.00
Pour Parvenir (Go a head) Legende, par J. P. de St. Germain 1 vol in 18 br.	25 cts
Manuel de l'Exploitation des Mines de Fer, Plomb, Cuivre, Etain, Argent, Or, Zinc, Diamant, 2 vols in 18...n........	$1.75
Traité de l'Or, par Landrin, 1 v in 12	90 cts

En vente à la Librairie de
J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent No. 8.

18 aout 141

C. REY,

BIJOUTIER ET HORLOGER,

152, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Réparation des Montres et des Horloges. Prix modérés

1 septembre mk 1

COMPAGNIE DU RICHELIEU

LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE
MONTREAL ET QUEBEC
ET LIGNE REGULIERE ENTRE

Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption et autres Ports intermediaires.

A partir du 12 du courant, et jusqu'à Avis contraire, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur *Montréal*, Capt. P. E. Cotté, partira du quai Richelieu vis-à-vis la place Jacques-Cartier pour Québec tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à 6 heures au lieu de 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vû qu'un "tender" devra les transporter aux Vapeurs Océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur *Europa*, Capt. J. B. Labelle, partira pour Québec tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs, à 6 heures au lieu de 7 heures précises, arrêtant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivieres et Batiscan.

Le Vapeur *Trois-Rivières*, Capt. Jos. Duval partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivieres tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P M., arrêtant, en allant et revenant, à Berthier, Petit Nord, Grand Nord, Maskinongé, Riviere-du-Loup (en haut), Yamachiche Port St. François, et partira de Trois-Rivieres pour Montreal tous les Dimanches et mercredis, à 2 heures P. M.

Le Vapeur *Napoléon* Capt. Charles Nelson, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Sorel, Port St François, et partant de Trois Rivières pour Montreal tous les Dimanches et Mercredis, à 3 heures P. M.

Le Vapeur *Victoria*, Capt. Ch. Davelny, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à St. Sulpice, Repentigny, Lavaltrie, Lanoraie, et Berthier, et partira de Sorel tous les Lundis matins à 4½ h. a m et les Mercredis à 6 h p m.

Le Vapeur *Chambly*, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecœur, Sorel, St Ours, St. Denis, St Antoine, St. Charles, St Marc, Belœil, St. Hilaire St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis à 3 heures P. M., pour St. Denis et de là tous les Lundis à 3 heures A. M., et les Mercredis à midi pour Montreal.

Le Vapeur *l'Etoile*, Capt P. E. Malhiot, partira du Quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Mardis, Vendredis, Lundis et Samedis, à 4 heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à St. Paul l'Hermite, et partira de Terrebonne tous les Lundis à 7 h. et Jeudis à 8 h. A. M., les Mardis à 5 heures A. M., et les Samedis à 6 h A. M.

Le Vapeur *Terrebonne*, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les Lundis, Samedis, Mardis et Vendredis à 3 heures arrêtant, en allant et revenant à Boucherville, Varennes et Lachenaie, et partira de l'Assomption les Lundis à 7 h. et Jeudis à 8 h. A. M., les Mardis à 5 heures A. M., et les Samedis à 6 heures A. M.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 29, rue des Commissaires.

J. B. LAMERE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu,
Montréal 12 sept 1864 5x

AVIS PUBLIC.

LES Syndics de la paroisse de St. Théodore d'Acton annoncent qu'ils recevront d'ici au QUINZE SEPTEMBRE prochain, des SOUMISSIONS cachetées pour la CONSTRUCTION D'UNE EGLISE, D'UNE SACRISTIE EN BOIS et D'UN PRESBYTERE EN BRIQUE.

Les Syndics ne s'obligent pas à accepter les soumissions les plus basses.

Pour les plans et devis, on peut s'adresser à E. FONTAINE, Ecr, Notaire.

St. André d'Acton, 18 aout dai 142

A VENDRE,

UNE MAISON à deux côtés, située dans le village de Lachine, près du Dépôt, et un Emplacement de 120 pieds de longueur sur 100 de largeur. S'adresser à

NICOLAS GAILLERIEZ.

20 aout mp 140

Conrwall, Dundee et Fort Covington.

Vapeur SALABERRY,

Capt. C. B. DeWitt.

MONTANT, laissera le Bassin du Canal tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p. m., et Lachine à l'arrivée du Convoi de 5 heures p m. de Montréal, arrêtant à Beauharnois, St. Timothée, Valleyfield, Côteau Landing, Port Lewis, St Anicet, Lancaster, Summerstown, Renshaw's Worf, Cornwall, St. Regis, Dundee et Fort Covington.

DESCENDANT laissera Dundee tous les Lundis et Jeudis, à 5 heures a. m., arrêtant aux Ports ci dessus.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou au Bureau, 45, rue de la Commune, Bassin du Canal.

JOHN McMARTIN,
Agent.

7 mai—99 x

Sauces Anglaises,

POUR viandes, Poisson, Gibier, &c , de Crosse & Blackwell et E. Lazenby & Fils: Essence d'Anchois, Do de Cardon, Sauce Harvey, Do Reading, Do Worcestershire, Do John Bull, Do Table Royale, Do Athenæum, Do du roi d'Oude, Do de Soho, Do pour Bifteck, Do Royal Osborne, Sauce Bengale Chutney, Do Lucknow Chutney, Do Cashmere Chutney, Do de Sir Robert Peel, Do d'Anchois, India Soy, Sauce du Camp, Do Sultana de Soyer, Do Reliche de Soyer, Crême préparée pour salade, chez

DUFRESNE & McGARITY,
15, Rue Notre-Dame.

2 sept

VINS! VINS!! VINS!!!

Serafino Giraldi,

MARCHAND DE VINS, &c.,

No. 165, Rue St. Paul

LE Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a en mains un assortiment considérable de VINS et LIQUEURS du meilleur choix, et qu'il offre à des prix avantageux. Il invite Messieurs les marchands à venir visiter son fonds de Bourgondy Port et de Vins blancs de Cicile. Les familles pourront aussi avoir chez lui les Vins les plus renommés et Liqueurs fines importées.

SERAFINO GIRALDI.

22 juin 118

THES, THES.

LE Soussigné a en mains, un grand assortiment de Thés bien choisis et se composant des qualités suivantes:

GUNPOWDER, HYSON,
YOUNG HYSON, HYSON SKIN,
TWANKAY, IMPERIAL,
JAPONAIS COLORÉ et INCOLORE,

Et il recevra par Vapeur un nouvel assortiment afin de garder une continuelle variété.

P. M. THOMPSON,
Importateur de Thés,
19, Rue St. Sacrement.

27 mai smk 107

AVIS.

TOUTES personnes endettées envers la Succession de feu SR. FERDINAND LEROUX DIT ROUSSON, decédé, en son vivant Boucher, de la cité de Montréal, sont priées de payer immédiatement et toutes celles ayant des réclamations contre icelle, de filer leurs comptes dûment attestés, entre les mains du Notaire soussigné, en son Etude, No. 72, Rue St Joseph.

E. McINTOSH,
N P.

Montréal, 23 aout 1864 143

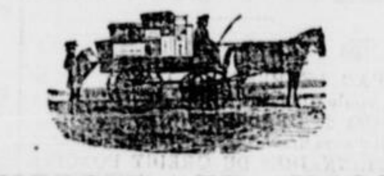

EXPRESS DE VILLE

DE

C. LARIN.

D'APRES un avis déjà donné j'ai ouvert aujourd'hui un Bureau au No 34, GRANDE RUE ST JACQUES, et je suis prêt à me charger du transport de Marchandises, &c., des Magasins dans toutes les localités de la ville ou de la campagne, soit par petit paquet ou à la job à des prix tres-réduits.

Les personnes qui déménagent feront bien de venir me voir, car j'ai des

Voitures a nouveaux ressorts et couvertes

J'entreprends aussi le transport de Pianos et autres articles fragiles aux prix les plus modérés.

Ayant à mon service des hommes capables, je puis assurer l'efficacité du service.

Bagage transporté des chemins de fer et Vapeurs.

CHS. LARIN.

avril 36

A VENDRE

Poeles de Trois-Rivieres, Saint-Maurice et Chambly.

POELES DOUBLES, 36 x 30 pcs., patron Trois-Rivieres et Chambly,
Do do do fantaisie
Do SIMPLES do Trois-Rivières et Chambly.

Chaudrons a sucre, a soupe, &c

CONDITIONS LIBERALES.

AMABLE PREVOST,
No. 156, Rue St. Paul.

Montréal, 3 sept mtfps 150

Dr. A. PERRAULT,

A l'honneur de prévenir le public en général qu'il ne pratiquera plus la Botanique à l'avenir, ni donnera aucunes consultations ni prescriptions, vu qu'il a été arrêté le 24 du courant par le Bureau et Collége Provincial des Médecins du Bas-Canada.

BANDE ANTI - RHUMATISMALE

DE

A. PERRAULT

Sera toujours à vendre chez MM LAMPLOUGH & CAMPBELL et chez DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, rue Notre-Dame, **Prix, $2.**

1er sept 147

125, Rue St. Paul, 125,

A l'Enseigne du SOLEIL et des TROIS BARILS
MONTREAL.

☞Peintures, Huiles, Vernis, Couleurs préparée et sèches, Vitres, Mastic, Huile de Charbon, Lampes, Mèches, Cheminées, etc., etc., conjointement avec la Ferblanterie, à l'ancienne place, près de la place Jacques-Cartier.

N.B.—PEINTURES de toutes couleurs préparées en Canistres depuis 1 à 25 livres, qui peuvent convenir à tous ceux qui viennent d'une certaine distance.

6 sept. 1864.—ak

24me Dividende.

NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ DE LA CITÉ.

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de (4) QUATRE PAR CENT a été déclaré sur le FONDS CAPITAL de la COMPAGNIE et sera PAYABLE le et après JEUDI, le QUINZE SEPTEMBRE prochain.

Le Livre de Transprot sera fermé du premier au quinze proximo, les deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau,
GEO. ROBSON,
Secrétaire.

1 sept— m—147

QUEBEC

A

Gaspe, Paspebiac, Dalhousie Miramichi, Shediac et Pictou.

LE NOUVEAU STEAMER DE PREMIERE CLASSE A HELICE, LE

LADY HEAD,

Capt. W. DAVIDSON,

Laissera le Quai d'ATKINSON,

Mardi, 20 Septembre prochain,

à QUATRE heures P. M, touchant aux places ci-dessus, allant et revenant.

PRIX DU PASSAGE ET FRET.

		1re Classe	2de. C	Fret par quart.
Québec à	Gaspé	$12.00	$4.00	50 cents
Do	Paspebiac..	13.00	5.00	50 "
Do	Dalhousie..	15.00	6.00	50 "
Do	Miramichi..	18.00	7.00	50
Do	Sédiac.....	19.00	7.50	60 "
Do	Pictou......	20.00	8.00	60 "

Mêmes charges des ports ci-dessus à Québec.

Tous les bagages sont aux risques des Propriétaires

Aucun lit ne pourra être pris avant qu'il ne soit payé au bureau.

Les armateurs sont requis de faire déposer leurs chargemens à 6 heures du matin sur le quai, et de faire passer leurs entrées à la Douane avant midi le jour du départ.

Pour autres particularites, s'adressera
F. BUTEAU,
Gérant
Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec

6 sept

MACHINES A COUDRE

A 30 pour cent meilleur marché que le prix du commerce.

Les Machine de Singer, de Wheeler et Wilson, et pour fil ciré, seront vendues au prix coutant. Toutes neuves et garanties. Les meilleurs dans le marché. Venez les voir au No 29 Grande rue St. Jacques (en haut)—première porte à gauche.

6 Sept. 1864. tmk

Dr. JOURDAIN,

DENTISTE,

125, Rue Craig, au coin de la rue Cote

Montréal 12 mai 1864 smb 101

Magasin de Provision et clos a Bois de Construction,

LES Soussignés saisissent l'occasion de leur déménagement de la Rue Craig au No. 50 Rue ST. PAUL, voisin de l'Eglise Bonsecours, pour informer leurs pratiques, qu'outre leur CLOS à BOIS, ils tiennent un MAGASIN de PROVISIONS où ils auront constamment en main Farine, Lard, Beurre, Avoine, Son, Grue, &c., Bois de Construction de toute qualité et de prix, Madriers, Planches, Bardeaux, Tringles, Lattes, Echelles, Dalles, Rames, &c.

Ils achèteront toute espèce de produits dans leur banche de Commerce, et se chargeront aussi de la vente des produits que l'on voudra bien leur confier.

LEON HURTEAU & CIE.

12 juillet. 125

PREMIER VAPEUR.

COMPAGNIE CANADIENNE DE LA NAVIGATION INTERIEURE

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

Le magnifique Vapeur en fer MAGNET,

CAPT. FAIRGREIVE,

Laissera le Bassin du Canal JEUDI, le 28 courant, à MIDI, pour KINGSTON TORONTO HAMILTON et les Ports intermédiaires.

Le fret peut être envoyé au hangard à fret, Bassin du Canal.

Pour fret ou passage, s'adresser à PETER FARRELL, Agent du Fret, Bassin du Canal; à C. F. MUCKLE aux Hôtels, et au Bureau, 21, Grande Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent.

Bureau de la Ligne de la Malle Royale,
21, Grande Rue St. Jacques,
Montréal, 28 avril 1864. 96k

Commis Demande'.

ON demande pour un Magasin de campagne un commis d'expérience pour conduire le Magasin.

S'adresser à ce bureau.

8 sept 150

COMPAGNIE

D'ASSURANCE "LA ROYALE,"

Contre le Feu et sur la Vie.

CAPITAL, DEUX MILLIONS STERLING.

DEPARTEMENT DU FEU.

Probablement la plus grande Compagnie d'Assurance dans le monde entier.

Revenu annuel £500,000.

Fonds en mains pour rencontrer les pertes, plus de £800,000.

AVANTAGES POUR LES ASSURÉS CONTRE LE FEU:

La Compagnie est en moyen d'attirer l'attention du public sur les avantages offerts par cette branche

1. Sureté incontestable.
2. Revenu d'une importance sans exemple
3. Propriété de toute description assurée à des taux modérés.
4. Promptitude et libéralité dans le règlement.

DEPARTEMENT DE LA VIE.

FORTS BONUS SUR LA VIE.

Déclarés en 1855 et 1860.

Deux par cent par année, sur la somme assurée Etant le plus fort Bonus qui ait été continuellement déclaré par aucun autre Bureau.

BONS AUX ASSURÉS SUR LA VIE:

Les Directeurs attirent l'attention sur quelques-uns des avantages offerts par "La Royale"

1. La garantie d'un ample capital et exemption de l'assuré quant à la responsabilité de la société.
2. Premiums modérés.
3. Peu de charge d'administration.
4. Prompt réglement des réclamations.
5. Jours de grâce accordé avec l'interprétation la plus libérale.
6. Forte participation dans les profits par l'Assuré, se allant aux DEUX TIERS de leur montant net, tous les cinq ans, aux polices qui auront alors deux ans d'existance.

H. L. ROUTH, Agent.
J. LEANDRE BRAULT,
Sous-Agent.

1 sept

FABRIQUE DE CHAUSSURES

ENSEIGNE DU CASTOR

L. GABRIEL ROLLAND,

No. 171, RUE ST. PAUL.

Commandes en Gros exécutées sous le plus court délai possible. PRIX MODERES.

Montréal, 1 sept 1864

J. A. GALARNEAU,

AVOCAT,

BUREAU: No. 8, RUE SAINT - VINCENT

14 juin a 141

GARANTIE.

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE EUROPÉENNE

DE LONDRES ET D'ÉDIMBOURGH,

Ayant un pouvoir par acte special du Parlement pour Assurance sur la vie et la garantie de fidélité dans les situations de dépôts.

Principal Bureau pour le Canada—69, Grande Rue ST. JACQUES, Montréal, C. E.

DIRECTEURS EN CANADA:

Henry Thomas Ecr, (MM. Thomas, Thibaudeau & Cie) Directeur de la Banque de Montréal, Président.
L'Honorable G. E. Cartier, M P P., Montréal.
Thomas Cramp, Ecr., Président de la Chambre de Commerce, Montreal.
L'Hon. Charles Alleyn, C. R., M. P. P., Québec.
C. J. Brydges. Ecr., Directeur-Gérant du Grand Tronc. Montréal.
Médecin—William Fraser, Ecr., M. D.

Outre la transaction des affaires d'Assurance sur la Vie, cette Société accorde des BONS de GARANTIE aux personnes ayant des situations responsables ou qui sont sur le point d'en avoir.

Les taux de la Société pour ASSURANCE SUR LA VIE sont très-modérés, et quand ils sont effectués avec une garantie les premiums sont considérablement réduits.

Toutes informations peuvent être obtenues de
EDWARD RAWLINGS,
Secrétaire.

27 février.—70-ak

LA CELEBRE

Machine a Coudre de Singer, No. 2,

Faite par la Manufacture SINGER, à New-York, est la meilleure Machine au monde pour les Tailleurs et les Cordonniers.

La Machine de Singer, Lettre A

La meilleure Machine au monde pour de Familles et les ouvrages légers.

Qu'on se mette en garde contre les nombreuses imitations de la Machine à Coudre No 2 de Singer. Ces imitations sont de la plus méchante qualité sous le triple rapport du *matériel* du *fin*; et de l'*ajustement*. Elles n'ont ni durabilité ni certitude d'une action correcte, et on peut dire que les acheter, c'est jeter de l'argent à l'eau. La pauvre femme obligée de coudre pour gagner son pain de tous les jours ne doit pas sacrifier son argent et son temps à acheter une mauvaise Machine qui lui fera dépenser encore de l'argent en demandant à être réparée chaque semaine pour être en ordre.—Une machine est chère à tous prix, mais si elle a une bonne machine, c'ets pour elle un trésor.

Le soussigné, ayant fait des arrangements avec la Manufacture Singer, de New-York, pour la vente exclusive de ses MACHINES dans le Canada-Est, le public peut compter avoir chez lui une véritable MACHINE de SINGER.

Partout où vous irez pour acheter une Machine à Coudre, on vous dira que c'est une Machine de Singer. Si vous n'êtes pas juge, amenez un ami avec vous pour être plus certain de ce que vous achetez.

Toutes les Machines vendues à cet Office sont garanties donner satisfaction, ou bien l'argent est remis.

☞Fil de Soie, Coton et Toile de toutes couleurs; Aiguilles pour toutes espèces de Machines à Coudre; Navettes et Huile de la meilleure qualité constamment en mains. Couture faite de la manière la plus correcte. On enseigne à coudre aux Dames.

☞Toutes especes de MACHINES à COUDRE réparées et améliorées par J. D. LAWLOR, seul Agent pour la vente des véritables Machines de Singer à Montréal, Coin de la rue St. Sulpice, ci-devant Petite Rue St. Joseph et de l'Eglise Paroissiale.

AGENTS DEMANDÉS.

9 août. c tmk. 137

LA DIX-NEUVIEME GRANDE EXPOSITION ANNUELLE de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE et D'HORTICULTURE de MONTREAL aura lieu les 15, 16 et 17 de SEPTEMBRE prochain, dans la BATISSE A PATINER VICTORIA, rue Drummond. Outre les prix offerts, qui se montent à

Un Millier de Piastres,

pour Fleurs, Fruits, Légumes, Produits Agricoles, Volailles, Oiseaux chantants et autres differents produits,—les prix suivants seront aussi donnés, savoir:

Pour le meilleur CORPS DE MUSIQUE, instruments de cuivre, $50.00.
Pour le meilleur CORPS DE MUSIQUE, fifres et tambours, $30.00.
Pour le meilleur MORCEAU joué sur un CORNET A PISTON (l'accompagnement est à la discrétion de l'exécutant), $10 00.
Pour le meilleur TAMBOUR, une paire de baguettes montées en argent.
Pour le meilleur FIFRE, un fifre monté en argent.

☞ Ouvert à tout le Canada. ☜

Les entrées pour les prix ci-dessus devront être faites un mois avant l'ouverture de l'Exposition.

On peut se procurer du Secrétaire la Liste des Prix, les Régles et Réglements et toutes autres informations.

G. DESBARATS,
Président.

J. E. PELL, Secrétaire.
75, Rue St. Antoine, Montréal.

2 août 134.

CHARLEBOIS, VALOIS & CIE.,

250, RUE ST. PAUL.

LE public est informé que nous d'ouvrir

Un Magasin de Quincaillerie

dans le local ci-devant occupé par A. Brewster, où nous aurons constamment en vente UN ASSORTIMENT complet de tous les articles ayant rapport à cette branche de commerce provenant des meilleurs Marchés d'Europe et des Etats-Unis. Aussi, un assortiment complet de Poêles de toute qualité, à vingt pour cent meilleur marché que partout ailleurs

Venez visiter notre magasin avant d'aller ailleurs. Les articles sont de première qualité et les prix réduits

Montréal 20 aout 1864—smk 142

A LOUER,

A St. Patrick de Sherrington, une MAISON NEUVE en brique, construite expressément pour le commerce, située au centre du village, où il n'y a qu'un seul magasin de marchandises sèches; le dépôt du chemin de fer de Montréal et Rouse's Point n'est qu'à deux milles de distance. Possession immédiate. S'adresser au propriétaire, au village de Napierville,

J. G. LAVIOLETTE.

12 sept—3s

Joseph Parent,

Magasin de marchandises seches,

No. 11, RUE ST. LAURENT,

SOIERIES, INDIENNES, COTON, DRAP, etc, et toutes espèces de petites merceries.

Bon marché et fidèlement servis.

12 sept. 4

BOULANGERIE A LOUER.

Le soussigné offre à LOUER une BOULANGERIE située sur la rue Montcalm, faisant le coin de la rue Ste. Catherine. Elle contient un Four et fournaises, avec tous les ustensiles nécessaires à la cuisson, aussi, Pétrin, Table et Pelles. Le tout sera loué à bon marché. S'adresser à

ANDRÉ ARCHAMBAULT,
Boulanger,
94, rue Ste. Catherine.

10 sept—3tak

AVIS.

LES Soussignés annoncent qu'ils ont DEMENAGES de la Grande Rue St. Jacques, au No. 146, Rue Craig, entre les rues St. Laurent et St. Urbain, porte voisine de A. M. Garth, à quelques portes du bas de la rue de la Place d'Armes, où ils auront en mains un assortiment de

Poeles de Cuisine et Articles en ferblanc, Couchettes en fer, &c.

Leur fonds de Réfrigérants n'est pas fait aux moulins ou par des jobbers, mais sous leur direction. Les incrédules pourront se satisfaire en venant les visiter.

MEILLEUR & CIE.,
Ci-devant
RODDEN & MEILLEUR,

NOTE.—Nous sommes prêts à vendre à bon marché, pour ARGENT COMPTANT.

10 mai r 100

1864 1864

VAPEURS
DE LA MALLE SUR LA RIVIERE OTTAWA.

DE MONTREAL A LA CITE D'OTTAWA

Tous les jours excepté le Dimanche,
VOYAGE EN DIX HEURES,

Les superbes Vapeurs neufs, de première classe,

PRINCE OF WALES,
Capt. H. W. Shepherd,
QUEEN VICTORIA
Capt. A. Bowie.

Un Convoi laissera la Station Bonaventure tous les matins (excepte les Dimanches) à 7 hs. qui se relie à Lachine au Vapeur "Prince of Wales" (Déjeûner) pour Carillon, traversant le Lac St. Louis, les Rapides Ste Anne et le Lac des Deux-Montagnes. De Carillon par chemin de fer jusqu'à Greenville, d'où part le Vapeur "Queen Victoria" (Diner) pour la Cité d'Ottawa

En descendant, le Vapeur "Queen Victoria" laisse la Cité d'Ottawa à 6 30 A M, les passagers arrivant à Montréal à 4 30 P. M

Le comfort et l'économie qu'offe cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route qu'elle traverse est par les districts les plus pittoresques du Canada et des plus à la mode pour les touristes.

Les personnes désirant faire un agréable voyage peuvent obtenir des billets de retour pour Carillon, bons pour une journée, et au prix d'un seul voyage.

Ceux qui vont aux Cèdres, Sources Caledonia peuvent debarquer à l'Orignal, où des voitures sont toujours prêtes pour les transporter aux Sources.

Pour plus amples informations de même que pour des billets de retour et de voyage, on peut s'adresser au Bureau, 83, Grande Rue St. Jacques, porte voisine de l'Eglise américaine, en face de l'Hotel Ottawa, ou à la Station Bonaventure, ou à bord des Vapeurs.

R. W. SHEPHERD,
Agent-Genéral.

28 mai

LA COMPAGNIE
DE
L'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU DU
COMTE DE MONTREAL

CETTE Compagnie continue d'assurer les batisses des Cultivateurs, et autres semblables à UNE PIASTRE par CENT LOUIS pour TROIS ANS.

P. L. LeTOURNEUX,
Secrétaire

Montréal 1 février 1864—as

DR. C. F. F. TRESTLER,

DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS,

No. 122, RUE CRAIG,

Vis-à-vis de la rue Côté.

11 aout 1864 r 138

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de la Cité de Montreal.

LES CITOYENS DE MONTREAL sont informés qu'à l'Assemblée des Directeurs tenue le 17 Aout courant, il a été résolu qu'à l'avenir, les propriétaires de maisons assurées à ce Bureau pourront aussi y assurer leurs meubles de ménage.

Les Directeurs profitent de cette occasion pour remercier les citoyens de Montréal de l'encouragement libéral qu'ils ont donné à cette Compagnie; et les prier d'inviter leurs amis de joindre une Compagnie d'assurance toute canadienne, et qui leur donne tant d'avantage, sous le rapport de la sécurité et de l'économie.

P. L. LeTOURNEUX,
Secrétaire.

Montréal 19 aout 1864 m 142

Institutrice demandee.

ON demande UNE INSTITUTRICE Anglaise sachant les deux langues, pour une Académie de cette ville.

S'adresser à ce Bureau.

28 juil 132

D'ANGLETERRE.

ASSURANCES CONTRE LE FEU PRISES A AUSSI BAS PREMIUMS QUE TOUTE AUTRE COMPAGNIE EN CETTE PROVINCE.

A. Mackenzie Forbes,
Secrétaire résidant et Agent,
Batisse de l'Union.

26, Rue St. François-Xavier, Montréal.

14 juil smk 1

S. GELINAS,

CI-DEVANT de la Maison Hudon & Gélinas, a OUVERT UN MAGASIN EN GROS DE MARCHANDISES SECHES au

No. 163, Rue St. Paul,

vis-à-vis l'Etablissement de MM. Gillespie et Moffatt.

17 mars—78

MACHINES A LAVER, pouvoir double et simple; Camions pour Magasin, Balance avec plate-forme à Patente, Balances pour Comptoir, Balances pour Bouchers.

GEO. HAGAR & CIE.,

INSTRUMENTS POUR JARDINS.—Pelles et Bèches du meilleur acier; Fourches à fumier, Fourches à bêcher, Rateaux, Fourches à foin, Setts d'Instruments pour Enfants. Aussi, Rouleaux pour Jardin, Citernes, Pompes pour Puits, Pompes à Jardin, Petites Pompes pour laver les voitures, les croisées, &c. A vendre par

GEO. HAGAR & CIE.,
302, Rue St. Paul.

14 avril kr 90